



Commune de

Blonay – Saint-Légier

LA MUNICIPALITÉ

PREAVIS No 16-2024

RAPPORT DE GESTION 2023

Table des matières

PREAVIS 16-2024

RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2023

PREAMBULE	3
1. ADMINISTRATION GENERALE.....	4
1.1 AUTORITES	4
1.2 MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS ET PETITIONS.....	10
1.3 NATURALISATIONS	11
1.4 INFORMATIQUE	11
1.5 PERSONNEL COMMUNAL.....	13
1.6 COMMUNICATION.....	13
2. FINANCES.....	17
2.1 SERVICE DES FINANCES.....	17
2.2 DONNEES ET ANALYSES FINANCIERES	20
3. DOMAINES ET BATIMENTS.....	21
3.1 SERVICE DES FORETS	21
3.2 SERVICE DES BATIMENTS	24
3.3 CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA MAISON PICSON	25
3.4 PARC IMMOBILIER DE LA COMMUNE (TERRAINS NON COMPRIS).....	28
4. TRAVAUX	31
4.1 URBANISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE	31
4.2 SERVICE DES ESPACES PUBLICS.....	33
4.3 DECHETS	41
4.4 ESPACES VERTS	43
4.4 CIMETIERES.....	46
4.5 STATIONNEMENT	47
4.6 CIRCULATION & MOBILITE.....	48
4.7 PROCEDES DE RECLAME.....	48
4.8 EAUX USEES ET EAUX CLAIRES	49
5. FORMATION ET JEUNESSE	50
5.1 ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE BLONAY - SAINT-LEGIER	50
5.2 BIBLIOTHEQUE DE BLONAY – SAINT-LEGIER.....	51
6. SECURITE ET CONTROLE DES HABITANTS	52
6.1 ASSOCIATION SECURITE RIVIERA (ASR)	52
6.2 OFFICE DE LA POPULATION.....	52
7. SECURITE SOCIALE.....	57
7.1 AGENCE D’ASSURANCES SOCIALES DE BLONAY – SAINT-LEGIER	57
7.2 RESEAU ENFANCE BLONAY – SAINT-LEGIER.....	57
8. SERVICE DES EAUX.....	58
9. ANALYSES FINANCIERES	63
9.1 INTRODUCTION.....	63
9.2 COMMENTAIRES SUR L’EXERCICE 2023 (PAR NATURE)	63
9.3 ANALYSE DES RECETTES PAR NATURE	64
9.4 ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE	66
9.5 ANALYSE FINANCIERE DE L’ANNEE 2023	71
9.6 FLUX DE TRESORERIE.....	72
10. CONCLUSIONS	73

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITE DE BLONAY - SAINT-LEGIER AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'EXERCICE 2023

Blonay, le 7 mai 2024

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

PREAMBULE

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2023, en application :

- ⇒ de la Loi sur les communes du 28 février 1956
- ⇒ du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979
- ⇒ du Règlement du conseil communal du 26 octobre 2023

Elle tient en premier lieu à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son travail et son dévouement pendant l'année écoulée. Elle tient à relever en particulier l'engagement des chefs de service :

- ⇒ M. J. Steiner, secrétaire municipal
- ⇒ M. J.-M. Guex, chef de l'administration communale et du domaine sociétal
- ⇒ M. S. Roulet, chef du service des finances
- ⇒ M. R. Vallat, chef du service de l'urbanisme et des travaux
- ⇒ M. P. Estoppey, chef du service des espaces publics
- ⇒ M. M. Genoud, chef du service des forêts
- ⇒ M. A. Grand, chef du service des bâtiments

sans lesquels elle ne saurait prétendre avoir pu conduire toutes les activités décrites dans le présent rapport.

Nous nous permettons aussi de rappeler l'aspect temporel du dépôt et traitement du préavis traitant de l'exercice 2023, soit :

- ➔ bouclage des comptes = 15 avril (RCCom – article 32)
- ➔ remise du rapport de la Municipalité au Conseil communal et à l'examen d'une commission, arrêté au 31 décembre = 31 mai (LC – article 93c, RCCom – article 34, règlement de Conseil communal – article 102)
- ➔ rapport écrit de la commission de gestion = 10 jours avant la délibération (LC article 93d, RCCom – article 36, règlement du Conseil communal – article 107)
- ➔ contrôle par le préfet = 15 juillet (LC article 93g, RCCom – article 38, règlement du Conseil communal – article 110)

Ces délais, parfois courts par rapport aux différents intervenants, mandataires ou associations intercommunales, font que l'administration générale et les services veillent au mieux afin de respecter ces délais.

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Autorités

MUNICIPALITE

Pour la Municipalité, l'année 2023 a vu son activité rester à un niveau aussi élevé que l'année 2022, voire, pour certains gros dossiers, s'intensifier.

En effet, le calendrier inhérent à la fusion, en particulier en ce qui concerne la mise à niveau des règlements communaux, a été particulièrement serré.

Elle relève que les préavis présentés ont tous été acceptés, malgré les différentes sensibilités politiques marquées durant les années précédant la fusion. Seul celui concernant le Règlement sur la gestion des déchets, qui devait être présenté au mois d'octobre 2023, a été retiré pour compléments demandés par le Canton et « Monsieur Prix ».

C'est ainsi que pas moins de 31 préavis (dont un retiré) et 40 communications ont été présentés au Conseil communal.

Le plan de législature, établi en 2022 (transmis aux membres du Conseil communal) guide l'action municipale. Une séance s'est déroulée le 13 novembre 2023, qui a permis de constater que nombre de projets avançaient, étaient à bout touchant, ou alors réalisés.

En ce qui concerne les « grands projets » qui impactent et intéressent la population de notre nouvelle Commune, les séances d'information se sont poursuivies en 2023, dédiées à la population, voire, pour certains projets, par la mise sur pied d'ateliers participatifs.

La politique municipale d'entretien du patrimoine, que ce soit bâti ou routier, se poursuit aussi, avec une volonté de maintien des qualités et prestations existantes, voire de remise à niveau.

CONSEIL COMMUNAL

Pour rappel, la Commune est appelée à mettre à jour, en conformité avec la convention de fusion, un certain nombre de règlement, sous la forme de trois critères, soit :

1. Les règlements et directives devant être impérativement uniformisés au 31 décembre 2023
2. Les règlements restant en vigueur jusqu'à l'adoption de nouveaux règlements
3. Les règlements pour lesquels la Municipalité doit faire preuve de célérité (diligence) afin que la réglementation soit mise à niveau

Ces démarches, impactant l'entier des membres de l'Autorité, du Conseil communal et des chefs de services, ont généré de nombreuses heures pour les chefs de services. Les années à venir devraient être quelque peu plus calmes, excepté tous les aspects liés au futur PACommunal.

La composition des commissions municipales se trouve sur le site internet communal :

<https://www.blonay-saint-legier.ch/commissionmunicipales>.

Bureau 2023

	<u>Janvier à juin</u>	<u>Juillet à décembre</u>
Président.e	M. Yves Filippozzi	Mme Marie-Galante Forestier
1er Vice-président.e	Mme Marie-Galante Forestier	M. Charles Morard
2ème Vice-président.e	M. Charles Morard	Mme Tommasina Maurer
Scrutateurs.trices	Mme Tommasina Maurer Mme Marylène Brawand	Mme Marylène Brawand Mme Jeanne Quillet
Scrutateurs.trices Suppléants.es	Mme Jeanne Quillet M. Bertrand Cherix	M. Joey Fares M. Bertrand Cherix
Secrétaire (hors conseil communal)	Mme Ariane Wunderli	Mme Ariane Wunderli
Huissiers.ères	Mme Iris Juvet Mme Diane Ciurlia Mme Lucienne Vodoz	Mme Iris Juvet Mme Diane Ciurlia Mme Lucienne Vodoz

Séances 2023

Durant l'exercice 2023, le Conseil communal a tenu 11 séances (1 séance annulée).

Les procès-verbaux de séances du Conseil communal, les préavis ainsi que les extraits de décision du Conseil communal se trouvent sur le site internet communal : <https://www.blonay-saint-legier.ch/seances>

1. Administration générale			
 <p>Alain Bovay Syndic Suppléant : M. Thierry George</p>	❖ Autorité et communication	CSD	<i>Membre de droit (syndic)</i>
		CIEHL	<i>Membre de droit (syndic)</i>
	❖ Personnel (ressources humaines - développement)	GCAS	<i>Délégué municipal</i>
		GCAB	<i>Délégué municipal</i>
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	<i>Membre du groupe de rédaction</i>
		Espace régional des Pléiades (ERP)	<i>Délégué municipal</i>
	❖ OFPOP (service de la population)	CCU (commission consultative d'urbanisme)	<i>Membre de la commission</i>
		MVT (Montreux – Vevey Tourisme)	<i>Membre du comité</i>
	❖ Développement économique	PROMOVE	<i>Membre du comité</i>
		CIP (employeur)	<i>Délégué des employeurs</i>
	❖ Tourisme	MVR SA	<i>Membre du CA</i>
		Commission des mérites	<i>Délégué municipal</i>
		Commission intercom. de la taxe de séjour	<i>Délégué municipal</i>
		Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera	<i>Membre du conseil de fondation</i>
		Conseil de fondation SPA Haut-Léman	<i>Membre du conseil de fondation</i>
		Commission d'estimation fiscale des immeubles	<i>Membre de la commission</i>
AstroPléiades		<i>Président du comité</i>	
2. Finances - Développement durable - Environnement - Energie			
 <p>Sarah Lisé Municipale Suppléant : M. Alain Bovay</p>	❖ Finances communales	Commission d'impôt (recours)	<i>Suppléance: S. Roulet, chef du service des finances</i>
		❖ Service des finances	Conseil intercommunal ARAS Riviera (comité)
	❖ Développement durable	SIGE (Conseil intercommunal)	<i>Membre suppléante du Conseil intercommunal</i>
		CIP (employeur)	<i>Déléguée des employeurs</i>
	❖ Environnement	Commission d'estimation fiscale des immeubles	<i>Membre de la commission</i>
		Commission consultative municipale « Energie - Environnement »	<i>Déléguée municipale</i>
	❖ Energie	Commission consultative municipale « Mobilité »	<i>Déléguée municipale</i>
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	<i>Membre du groupe de rédaction</i>
		Groupement forestier de la Veveyse	<i>Déléguée municipale à l'assemblée générale</i>

3. Urbanisme et travaux

 <p>Thierry George Municipal</p> <p>Suppléant : M. Jean-Marc Nicolet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aménagement du territoire ❖ Mobilité et transports publics ❖ Police des constructions ❖ Eclairage public ❖ Création et modification des espaces publics ❖ Projet bâtiments communaux ❖ Eau potable - Réseaux d'eau ❖ Signalisation routière ❖ Stationnement ❖ Services industriels 	CCU (commission consultative d'urbanisme)	Membre de la commission
		CIP (employeur)	Délégué des employeurs
		RiveLac - Projet aggro	Délégué municipal
		Commission de salubrité	Délégué municipal
		CORAT	Délégué municipal
		VMCV	Membre du CA
		Inspection du travail et des chantiers	Délégué municipal
		Service des eaux des Pléiades	Membre du comité de direction
		Entreprise de correction fluviale de la Veveyse	Délégué municipal
		Commission consultative municipale « Energie - Environnement »	Délégué municipal
		Commission consultative municipale « Mobilité »	Délégué municipal

4. Espaces publics

 <p>Jean-Marc Nicolet Municipal</p> <p>Suppléant : M. Bernard Degex</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Entretien du réseau routier ❖ Gestion des déchets et des centres de tri ❖ Gestion des espaces verts et terrains de sport naturels ❖ Entretien des espaces publics et places publiques ❖ Gestion du patrimoine arboré communal ❖ Cimetières ❖ Ecoles (conseil d'établissement) ❖ Transports scolaires 	CCU (commission consultative d'urbanisme)	Membre de la commission
		SATOM (assemblée générale)	Délégué municipal
		GEDERIVIERA	Délégué municipal
		SIGE	Membre du Conseil intercommunal
		Conseil d'établissement - transports scolaires	Vice-président
		Commission consultative municipale « Mobilité »	Délégué municipal
		Commission consultative municipale « Sécurité »	Délégué municipal

5. Forêts – Affaires culturelles

 <p>Mme Laura Ferilli Municipale</p> <p>Suppléant : M. Gérald Gygli</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion du patrimoine forestier communal ❖ Pistes forestières ❖ Gestion des sentiers ❖ Gestion des ressources forestières / exploitation ❖ Sociétés locales ❖ Sports ❖ Affaires culturelles 	Commission Picson	<i>Déléguée municipale</i>
		ASR	<i>Membre du conseil intercommunal</i>
		Union des sociétés et associations locales (USAL)	<i>Déléguée municipale</i>
		Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes	<i>Déléguée municipale</i>
		Blonay - Chamby	<i>Déléguée municipale</i>
		Asante - sana	<i>Membre du comité de direction</i>
		Association des repas à domicile	<i>Membre du comité</i>
		Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage	<i>Déléguée municipale</i>
		Association des résidents des Pléiades	<i>Déléguée municipale</i>
		Commission de coordination des Pléiades	<i>Présidente</i>
		Commission des mérites	<i>Déléguée municipale</i>
		Jeunesse & musique	<i>Déléguée municipale</i>
		Groupement forestier de la Veveyse	<i>Déléguée municipale</i>
		Société de développement de Saint-Légier	<i>Déléguée municipale</i>
		Commission consultative des arbres	<i>Déléguée municipale</i>
		Association Narcisses Riviera	<i>Déléguée municipale</i>
		Maison Visinand	<i>Membre du conseil de fondation</i>
		Fonds culturel RIVIERA	<i>Membre du conseil administratif</i>

6. Bâtiments - Domaines

 <p>M. Gérald Gygli Municipal</p> <p>Suppléante : Mme Sarah Lisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Bâtiments et salles de gymnastique ❖ Fonds de communs – Vignes ❖ Domaines 	Comité de direction du SIGE	<i>Membre du comité de direction</i>
		Groupement de défense contre la grêle	<i>Délégué municipal</i>
		La Cave Vevey-Montreux	<i>Délégué municipal</i>
		Espace régional des Pléiades (ERP)	<i>Délégué municipal</i>
		Coopérative des Pléiades	<i>Délégué municipal</i>
		Commission de coordination paroissiale	<i>Délégué municipal</i>
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	<i>Membre du groupe de rédaction</i>
		Association Narcisses Riviera	<i>Délégué municipal</i>

7. Sécurité – Social – Formation et jeunesse

 <p>M. Bernard Degex Municipal</p> <p><i>Suppléante :</i> <i>Mme Laura Ferilli</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion de la politique sociale ❖ Maison Picson ❖ Bibliothèque ❖ Accueil de la petite enfance ❖ Association Sécurité Riviera ❖ Affaires sociales – Intégration ❖ Egalité ❖ Eglise réformée - Eglise catholique ❖ Ecoles (conseil d'établissement) ❖ Transports scolaires 	Comité de direction de l'ASR	Membre du comité de direction - Président
		Commission Prévention Riviera	Membre
		Commission municipale consultative de la sécurité	Président
		Samaritains	Délégué municipal
		Fondation intercommunale pour l'accueil des enfants	Membre du conseil de fondation et du bureau exécutif
		ARAS Riviera	Membre du conseil intercommunal
		Commission d'enquête AVS et AI	Délégué municipal
		Commission d'intégration « Blonay ensemble »	Président
		Société de développement de Blonay - Les Pléiades	Membre du comité
		Répondant communal pour les questions d'intégration des étrangers et de prévention du racisme	Délégué municipal
		Commission régionale de prévention et de sécurité (CRPS)	Délégué municipal
		Commission de coordination paroissiale	Président
		Commission Picson	Président
		Fondation du château de Blonay	Membre du conseil
		Conseil d'établissement - transports scolaires – toutes relations avec les écoles	Président
		Membre délégué au sein de l'association « Passeport Vacances »	Délégué municipal
		Association régionale de la préparation à la retraite	Membre du comité
		CIP (employeur)	Délégué des employeurs
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	Membre du groupe de rédaction
		Commission municipale « Attribution de logement »	Délégué municipal

Vice-présidence :	M. Gérald Gygli, municipal	du 01.01.2022 au 30.06.2022
	M. Jean-Marc Nicolet, municipal	du 01.07.2022 au 30.06.2023
	M. Bernard Degex, municipal	du 01.07.2023 au 30.06.2024
	Mme Laura Ferilli, municipale	du 01.07.2024 au 30.06.2025
	M. Thierry George, municipal	du 01.07.2025 au 30.06.2026

Pour l'exercice 2023, la Municipalité a tenu 42 séances (le mardi), en marge des séances usuellement dédiées au bouclage des comptes, puis à l'établissement du budget et du plan des investissements.

M. le Préfet n'a pas encore procédé à sa traditionnelle inspection annuelle en présence de la Municipalité, du secrétaire municipal et des différents services communaux. Cette dernière s'est déroulée le lundi 29 janvier 2024.

1.2 Motions, postulats, interpellations et pétitions

Conformément à l'article n° 107 du RCC, la Municipalité fait part des postulats, motions, projets et interpellations auxquels elle n'a pas encore répondu ou qui sont encore en cours d'étude, au 31 décembre 2023.

Motions

Date	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2021	16.02 M. J.-M. Nicolet et consorts	Règlement communal sur la protection des arbres : une mise à jour s'impose	Réponse partielle transmise lors de la séance du Conseil communal de Blonay en date du 27 avril 2021. Sera établi en 2024

Postulats

Date	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2020	Mme. J. Quillet	Pour préserver le climat, l'énergie et le paysage : rechercher des alternatives au béton	
2022	Groupe Les Verts	Inciter aux pratiques vertueuses de l'utilisation de l'eau	
2022	29.11 M. R. Belotti	Pour un accès à l'eau de la Commune de Blonay - Saint-Légier tout au long de l'année sans restriction ni taxes complémentaires	Interpellation transformée en postulat (thème de compétence municipale)

Interpellations

Date	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2022	29.09 M. Schwab	Transports scolaires	Réponse début 2024
2023	28.03 Mme Perrelet	Réseau non-couvert par Mobilis entre Lally et Les PLéiades	Réponse début 2024
2023	20.06 M. Sesseli	Pour un affichage politique raisonnable et maîtrisé	
2023	31.08 M. Salanon	« Le père Ubu en train à Blonay - Saint-Légier	
2023	31.08 Mme Olgiati Pelet	Les travaux réalisés à la place de Cojonnex respectent-ils le préavis 17-2023	Réponse début 2024
2023	31.10 Mme Roulet	Permettre à l'ensemble des habitants de la Commune de Blonay - Saint-Légier d'accéder sur tous les chemins, sentiers et routes entretenus par le personnel communal	
2023	31.10 M. Chatelain	Rodéos urbains	

Pétitions

Date	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2021	Famille Martelli - Lucchetta	Pétition pour la création d'une place de jeu dans le quartier des Chevalleyres	

1.3 Naturalisations

En préambule, il y a lieu de rappeler que la procédure de naturalisation comprend de nombreuses étapes (commune, canton et Confédération) et dure environ 18 mois.

Il appartient à la commune de faire passer un test de connaissances élémentaires à tout requérant à la naturalisation dès 12 ans. Exceptions : scolarité obligatoire suivie en Suisse (5 ans minimum) ou dérogation décidée par le canton.

Il incombe également à la commune de rédiger un rapport d'enquête pour chaque personne comprise dans la demande. Ce dernier est établi sur la base de documents à fournir par les candidats et d'un entretien échangé avec eux.

En 2023, 78 nouveaux dossiers de naturalisation sont parvenus à notre commune (22 durant le 1^{er} semestre et 56 durant le 2^{ème} semestre). Certains dossiers concernant des couples ou famille, le nombre total de candidats s'élève à 105.

1.4 Informatique

Vers la finalisation de la fusion...

Pour rappel, les deux anciennes Communes disposaient, avant la fusion de solutions informatiques différentes tant pour la gestion communale (ERP) que pour la comptabilité et la gestion des factures fournisseurs.

Un appel d'offres a été lancé au début de l'année 2021 afin d'harmoniser les logiciels indispensables pour la gestion de la Commune dès le 1^{er} janvier 2022, de les acquérir et de les implémenter.

Les deux anciennes Communes n'ayant pas pris de décision stratégique quant à l'hébergement ou l'outsourcing des serveurs, les Municipalités ont opté pour l'hébergement provisoire externe des solutions concernées par cet appel d'offres. Un contrat d'hébergement de durée déterminée a été conclu avec le fournisseur de l'ERP. Ce contrat a pu faire l'objet de prolongations jusqu'ici.

Le choix qui avait été fait à l'époque aurait dû permettre une mise en place rapide tout en laissant la possibilité à la nouvelle Commune de prendre les décisions stratégiques indispensables en ce qui concerne la localisation de nos serveurs. L'option qui a été prise n'a pas été des plus judicieuses puisque l'accès aux applications et données nécessitait et nécessite toujours des connexions successives sur plusieurs environnements communiquant difficilement ensemble.

Parallèlement, les deux infrastructures de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ont été rassemblées en réseau afin de pouvoir utiliser toutes les autres solutions de manière transparente et intégrée.

A la fin de l'année 2022, la Municipalité a décidé de constituer un groupe de travail interne, piloté par une société informatique dans le but de mener une réflexion, par une approche de terrain afin de simplifier le travail quotidien des utilisateurs.

Ce groupe de travail a réalisé un inventaire exhaustif des différentes applications utilisées au sein des services communaux, il y en a 73. Il a également travaillé sur la priorisation du plan de reprise et sur une étude quant à l'hébergement interne ou externe de nos serveurs et de nos solutions informatiques.

Quatre modèles ont été étudiés :

- Solution hybride
 - Hébergement sur site et pérennisation de l'hébergement partiel auprès du fournisseur de l'ERP
- Onsite - Hébergement sur site (Blonay, St-Légier-La Chiésaz ou les deux sites)
 - Les applications actuellement hébergées (ERP, comptabilité, gestion des factures fournisseurs) sur notre propre infrastructure.
- Housing - Hébergement de nos propres machines auprès d'un Data Center
 - Le « housing » en Data Center, également connu sous le nom de colocation, est un service d'hébergement de serveurs qui permet aux institutions publiques et aux entreprises de louer de l'espace physique dans un Data Center pour y installer ses propres équipements informatiques.

- IAAS - Hébergement auprès d'un Data Center sur leurs machines
 - Le modèle IAAS (« Infrastructure as a Service ») est l'un des modèles de services cloud computing. Il permet de louer une infrastructure informatique complète, incluant notamment des serveurs, de l'espace de stockage, du réseau, etc. auprès d'un fournisseur de services cloud plutôt que de posséder et de gérer notre propre infrastructure.

Les critères ont été déterminés selon les axes suivants :

- Accessibilité et performance
 - Disponibilité et accessibilité
 - Emplacement de l'infrastructure
- Coûts
 - Coûts de la mise en place
 - Coûts d'exploitation
 - Coûts du prestataire
 - Coûts énergétiques
- Indépendance
 - Autonomie
 - Mise à jour des serveurs et exploitation
- Planification
- Sécurité
 - Sécurité physique
 - Sécurité informatique

Le premier modèle, soit la situation actuelle, a été écarté du fait de la complexité qu'il représente aujourd'hui pour les utilisateurs.

Après avoir pris connaissance du rapport du groupe de travail, avec à l'appui les estimations financières, notre autorité a décidé de choisir le modèle OnSite, soit l'hébergement de toutes les solutions sur notre propre infrastructure tout en l'optimisant de manière à permettre une redondance en profitant des deux sites de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz.

Bien que cette option représente un coût non négligeable pour le renouvellement indispensable des serveurs des deux anciennes Communes lesquels sont vieillissants et obsolètes, reste la solution la plus avantageuse tout en répondant aux critères ci-dessus. En effet, le coût de l'option Housing comparé à un hébergement interne est estimé au double. Quant à la solution IAAS, elle est d'un facteur 3.

Les montants nécessaires ont été portés au budget 2024 et la finalisation de la migration est prévue pour la mi-juin 2024.

Réception des applications de gestion communale et de comptabilité (ERP) et système de suivi des factures

L'année 2023 a, elle encore été laborieuse puisque c'est seulement en fin d'année qu'a pu être réceptionné le dernier module prévu dans le cadre des préavis 06-2021 (St-Légier-La Chiésaz) et 08-21 (Blonay) portant sur l'harmonisation de nos solutions informatiques. Si tous les points de détail n'ont finalement pu être réglés, ces logiciels répondent désormais à nos attentes.

Adaptation des logiciels en fonction des nouveaux tarifs de l'eau et des eaux claires et usées

Les modifications des logiciels consécutives à la révision des règlements sur la distribution de l'eau et sur l'évacuation et l'épuration des eaux non polluées et polluées ont été prévues dans le cadre du budget 2024.

Un groupe de travail a été mis en place dès l'automne 2023 afin de lancer la procédure dès le vote du Conseil communal en février 2024.

Cybersécurité

Par le biais d'une convention signée le 4 juillet 2023, les communes vaudoises et le Canton ont affirmé leur volonté de renforcer leur lutte contre les cybermenaces en signant une convention pour la cybersécurité. Pour ce faire, une force

d'intervention, appelée CSIRT pour Computer Security Incident Response Team est opérationnelle dès le 1er janvier 2024.

Composée d'experts cybersécurité du centre opérationnel de sécurité (SOC) de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI), elle pourra être renforcée, selon les situations de crise et leur gravité, par les experts de la cybercriminalité de la Police Cantonale Vaudoise (PolCant) ainsi que de spécialistes de la gestion de crise de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).

Les coûts de cette force d'intervention sont partagés entre le canton et les communes vaudoises.

Comme déjà indiqué, la Commune applique toutes les recommandations émises par l'Association Cyber-safe dont elle est en passe d'obtenir la certification.

Au niveau de notre infrastructure, notre réseau ainsi que nos données, un important travail a été réalisé tant par nos partenaires qu'au niveau administratif pour satisfaire aux exigences du label Cyber-safe (sécurisation du réseau, formation des utilisatrices et utilisateurs, documentation améliorée).

1.5 Personnel communal

L'année 2023 a été marquée par la continuité de la mise en place de la fusion en terme d'harmonisation et d'optimisation des processus de travail, mais aussi par un nombre important de nouveaux engagements.

Entre la création de nouveaux postes (5, soit 3.4 ETP) et les différents départs naturels (retraite et autres), pas moins de 15 postes ont été mis au concours, sans compter les nombreux mouvements parmi le personnel auxiliaire, notamment pour l'accueil parascolaire.

En ce qui concerne l'apprentissage, la rentrée 2023 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance (ORFO 2023) pour les apprenti.e.s employé.e.s de commerce. Cette réforme a nécessité un grand travail de refonte des objectifs évaluateurs mais aussi la manière de procéder aux évaluations. Toutes les formatrices en entreprise ont suivi la formation dédiée à cette nouvelle ordonnance. Actuellement, le service des ressources humaines fonctionne avec deux ordonnances tant que les apprenti.e.s qui ont commencé sous le régime de l'ORFO 2012 n'ont pas terminé leur cursus, soit jusqu'en 2025.

1.6 Communication

Le responsable de la communication de la Commune de Blonay - Saint-Légier est chargé de plusieurs missions essentielles visant à soutenir le développement et la mise en place d'une stratégie de communication efficace ainsi que la promotion de la communication et de l'interaction entre la Municipalité et les citoyens.

Ses responsabilités comprennent :

- Développement de plans de communication : élaborer des plans de communication pour les projets municipaux ainsi que pour les services communaux, en accord avec les décisions municipales.
- Conseil en communication : fournir des conseils en communication à la Municipalité pour garantir la cohérence et l'efficacité des messages diffusés.
- Création de contenus : rédiger et élaborer des contenus destinés au site internet, aux réseaux sociaux et à d'autres canaux d'information, tout en veillant à maintenir une qualité et une pertinence adéquates.
- Production de contenus visuels et multimédias : concevoir des éléments graphiques, des vidéos, des visuels numériques et d'autres supports multimédias pour renforcer la communication visuelle de la Commune.
- Gestion des relations avec les médias : assurer une relation efficace avec les médias locaux et nationaux, y compris la rédaction de communiqués de presse et l'organisation de conférences et séances publiques d'information.
- Contribution au journal communal : participer à la rédaction et à la sélection des articles pour le journal communal (COMM'une info), contribuant ainsi à informer les citoyens sur les actualités et les initiatives de la Commune.
- Garantie de la cohérence et de l'image de la Commune : veiller à la cohérence des messages et à la préservation de l'image de la Commune à travers l'établissement et le suivi d'une charte graphique.

Depuis son entrée en fonction en juin 2023, le responsable de communication a entrepris plusieurs missions et projets, contribuant ainsi à renforcer la visibilité et l'impact communicationnel de la Commune de Blonay - Saint-Légier.

Parmi ces réalisations significatives, on peut citer :

Évaluation du paysage communicationnel communal

Réalisation d'un sondage interne pour évaluer les forces, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine de la communication au sein de la Commune.

Support pour un référendum local – En Praz-Grisoud

Élaboration d'une brochure explicative et organisation d'une soirée débat pour accompagner un référendum au sein de la population communale.

Stratégie de communication digitale

Mise en place d'une stratégie de communication digitale comprenant le développement de la présence communale sur les réseaux sociaux afin de cibler de nouveaux publics et accroître l'engagement citoyen.

- Création d'une page « LinkedIn » et évolution du compte Instagram et Facebook,
- Développement des comptes « Instagram » et « Facebook » en augmentant la fréquence des publications, en favorisant la mise en place de séries de contenus récurrents et en donnant plus de place à l'image.
- Publication de l'agenda communal des manifestations sur les réseaux sociaux.

Projets de Communication pour les services communaux

Planification et mise en œuvre de diverses campagnes de communication pour soutenir les services communaux, couvrant des sujets tels que la mobilité, les travaux, les déchets, les services sociaux, les anniversaires d'institutions locales et l'obtention de labels de reconnaissance.

- Septembre, mois de la mobilité et Cyclomania
- Avis de travaux communaux
- Sondage nouveau nom pour les habitants de la Commune
- Nouvelle directive et nouveau règlement sur les déchets
- 20 ans de la Maison Picson
- Label « Cité de l'énergie »

Contribution au journal communal

Collaboration à la sélection et à la mise en valeur des articles pour le journal communal, ainsi qu'à la refonte et migration du site internet associé.

Journée des communes vaudoises 2026

Coordination de la candidature de Blonay - Saint-Légier pour un événement régional (Journée des Communes Vaudoises 2026), incluant la production d'un film de présentation de la Commune et la participation aux activités du comité d'organisation.

ETAT DU PERSONNEL ET MUTATIONS

Etat au 31 décembre 2023 (y compris mutations)

Compte	Service	EPT 2022	EPT 2023	Nombre de postes avec salaire mensuel, dont		Nombre de salaires horaires	Traitement (y compris charges sociales)	Prestations de tiers (emplois temporaires)	Prestations d'assurances (maladie, accident, APG)	Prestations refacturées à des tiers (REBSL, Etat VD)	Charge nette	Budget 2023	Ecart		
				Collab. Fixes	Apprentis - étudiants - stagiaires								CHF	CHF	CHF
	EPT = équivalent plein temps														
10200	Municipalité			7		7	935 612.30			- 116 057.49	819 554.81	873 700.00	-54 145.19	-6.20%	
11000	Administration générale+ comm	5.65	5.55	7	0	1	1 011 223.15				1 011 223.15	1 030 090.00	-18 866.85	-1.83%	
13000	Ressources humaines	2.2	2.2	3	4	0	305 546.40				305 546.40	314 300.00	-8 753.60	-2.79%	
15100	Bibliothèque	2.6	2.6	4	0	0	289 700.80			- 128 694.75	161 006.05	163 920.00	-2 913.95	-1.78%	
15200/153000	Centre socio culturel	9.16	10.91	13	4	28	1 102 665.00		- 11 163.15	- 504 813.87	586 687.98	451 750.00	134 937.98	29.87%	
20000	Finances	5.65	6.05	7	1	0	865 995.65		- 16 800.00	- 38 861.95	810 333.70	880 230.00	-69 896.30	-7.94%	
32000	Forêts	9	8	8	2	0	910 061.80	1 325.00	- 16 132.75		895 254.05	1 031 200.00	-135 945.95	-13.18%	
35000	Bâtiments	20.65	21.65	25	1	35	2 354 283.25		- 28 654.80	- 160 307.80	2 165 320.65	2 418 760.00	-253 439.35	-10.48%	
41000	Urbanisme et travaux	10.85	11.43	15	1	0	1 622 258.25		- 12 348.70		1 609 909.55	1 712 630.00	-102 720.45	-6.00%	
43000	Voirie	14	14	15	0	0	1 694 117.15		- 47 400.15		1 646 717.00	1 804 880.00	-158 163.00	-8.76%	
44100	Espaces verts	6.8	8.7	8	0	0	918 284.25		- 46 429.40		871 854.85	940 840.00	-68 985.15	-7.33%	
45010	Déchets	2.75	2.75	3	0	3	368 664.95	5 103.54			373 768.49	276 050.00	97 718.49	35.40%	
500/510/560/580	Eglises + écoles	1.4	1.4	3	0	53	249 094.20				249 094.20	269 955.00	-20 860.80	-7.73%	
62000	Office de la population	4.4	4.4	6	1	0	547 460.75		- 44 159.90		503 300.85	587 380.00	-84 079.15	-14.31%	
71100	Accueil familial de jour	0.4	0.5	1	0	0	57 200.95		- 57 200.95		-	-	-		
81000	Eau potable	3	3	3	0	0	408 758.10				408 758.10	411 100.00	-2 341.90	-0.57%	
Hors 10200	31.12.2023	98.51	103.14	121	14	120	12 705 314.65 CHF	6 428.54 CHF	-223 088.85 CHF	- 889 879.32 CHF	11 598 775.02 CHF	12 293 085.00 CHF	-694 309.98	-5.65%	

Remarques concernant les EPT

Le nombre d'EPT entre le 31 décembre 2022 et 2023 a augmenté de 4.63, dont 3.2 étaient prévus au budget 2023.

Cette différence s'explique de la manière suivante :

11000 13000 62000	<p>Administration générale</p> <p>Engagement d'un délégué à la communication à 60% et d'un archiviste à 50% (prévu au budget).</p> <p>Au sein du secrétariat de l'administration générale, les changements suivants sont intervenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'une collaboratrice avec un taux d'activité de 45% au service de l'urbanisme et des travaux. • Augmentation du taux d'activité d'une collaboratrice de 20%. • Au 31 décembre 2023, un poste de secrétaire à 80% était vacant (poste repourvu dès le 1^{er} janvier 2024).
15200	<p>Centre socio culturel</p> <p>Ouverture de la nouvelle structure d'accueil UAPE 9-11H « Le réfectoire » et engagement d'une travailleuse sociale de proximité à 60% (prévu au budget).</p>
20000	<p>Service des finances</p> <p>Engagement d'une comptable en prévision d'un départ à la retraite en janvier 2024. Par ailleurs, la collaboratrice qui effectue sa maturité professionnelle commerciale (MPC) en cours d'emploi n'est plus comptée dans l'effectif, mais comme personne en formation.</p>
32000	<p>Service des forêts</p> <p>Le collaborateur en charge du patrimoine arboré a été déplacé au service des espaces publics, secteur espaces verts (taux d'activité 100%).</p>

35000	Service des bâtiments Remplacement d'un congé maternité jusqu'en février 2024 (taux d'activité 100%).
41000	Service de l'urbanisme et des travaux <ul style="list-style-type: none"> • Remplacement d'un départ à la retraite avec un taux d'activité moins élevé (80% à la place d'un 100%). • Augmentation de 20% du taux d'activité d'une collaboratrice du secrétariat de l'urbanisme. • Engagement d'une cheffe de projet en durabilité à 70% (prévu au budget). • Arrivée de la collaboratrice du secrétariat de l'administration général à 45%. • MPC, même remarque que pour le service des finances.
44100	Service des espaces publics – secteur espaces verts <ul style="list-style-type: none"> • Engagement d'un collaborateur à 100% (prévu au budget). • Baisse du taux d'activité d'un collaborateur de 100 à 90%. • Arrivée du collaborateur en charge du patrimoine arboré (100%).
71100	Accueil familial de jour Augmentation temporaire du taux d'activité de la coordinatrice de 10%.

Traitements

Au niveau des prestations salariales, une indexation au coût de la vie de 3% a été accordée à tous les collaborateurs sous contrat fixe. Cette augmentation a été partiellement absorbée par l'augmentation de 1% de la cotisation pour la caisse de pension (LPP). De plus, des augmentations statutaires ont été accordées aux collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale, conformément au règlement sur le statut du personnel.

Formations

Les services/secteurs de la Commune continuent de se perfectionner par la formation continue, dont voici un aperçu :

- Deux collaborateurs au service des bâtiments ont obtenu le « Brevet fédéral de concierge »
- Une collaboratrice du secteur des ressources humaines a obtenu le certificat de « Gestionnaire RH »
- Un collaborateur du secteur des constructions a obtenu le certificat de « Spécialiste évacuation des eaux des biens-fonds »
- Une collaboratrice de l'office de la population a commencé la formation de « Spécialiste en office de la population » qui se terminera au premier semestre 2024.
- Une collaboratrice du service des bâtiments a entrepris la formation de CFC d'Agent d'exploitation, art. 32
- Une collaboratrice du centre socioculturel a entrepris la formation de CFC d'Assistante socio-éducative (ASE), art. 32
- Un collaborateur du centre socioculturel a entrepris le CAS de « Praticien formateur » pour le suivi des étudiants en animation socioculturelle
- L'entier des collaborateurs du service des espaces publics ont suivi une formation sur la « signalisation temporaire de chantiers »
- Diverses formations de mise à niveau liées aux métiers spécifiques ont eu lieu au sein des services
- Trois apprentis ont terminé leur formation avec succès.

Santé et sécurité au travail

Les actions suivantes ont été entreprises en 2023 :

- Comme chaque année, le personnel s'est vu offrir le vaccin contre la grippe saisonnière. Les collaborateurs peuvent choisir entre la solution homéopathique et le vaccin, l'homéopathie étant le moyen qui rencontre le plus de succès.
- La commune prend également en charge le vaccin contre l'encéphalite à tiques, qui concerne principalement les collaborateurs du service des espaces publics et du service des forêts.
- Tous les collaborateurs ont suivi une formation en réanimation BLS-AED.

2. FINANCES

2.1 Service des finances

Budget

En 2023, le service des finances a élaboré le budget de l'année 2024 (novembre 2023) ainsi que le plan des investissements 2024 – 2028 (avec une mise à jour en fin d'année).

Le projet de budget a pu être édité sur un nouveau programme parfaitement adapté aux besoins de notre Commune (portail-finances).

Comptes

Le service des finances a bouclé le premier exercice de la nouvelle Commune, pour l'année 2022, qui a également pu être édité via le nouveau programme « portail-finances ».

Pour cette année-là, l'ERP (type de logiciel) « Pro-Concept » nous a permis d'automatiser les amortissements de plusieurs centaines d'investissements en cours. Un contrôle plus fin a été effectué sur l'exercice 2023 afin de tenir compte de toutes les spécificités précisées dans certaines conclusions des préavis municipaux (amendés ou non).

Comptabilité

- 3'500 écritures comptables ont été saisies et scannées
- 24 décomptes TVA et 6 concordances annuelles (réconciliation comptes – décomptes)
- 8 boucllements de comptabilité
- 31 préavis municipaux (relecture et conclusions financières)
- 10 communications municipales (boucllement préavis – informations au CC etc.)
- Renouvellement d'environ 10 % des emprunts communaux (CHF 10'000'000.-) court, moyen et long terme.

Factures créanciers

- 17'000 factures créanciers traitées (scannées – imputées – visées – contrôlées – payées)

Le processus des factures fournisseurs fait maintenant l'objet d'un système de contrôle interne qui a été finalisé en janvier 2024.

Il est à noter que le programme de gestion des flux de nos factures fournisseurs ne donne toujours pas satisfaction et reste peu efficient au niveau du volume des documents à traiter.

Factures débiteurs

- Impôt foncier, envoi de 5'200 factures.
- Eau potable, évacuation des eaux usées et des eaux claires, envoi de 9'500 factures (2 acomptes et facture finale).
- Déchets, envoi de 8'500 factures.
- Facturation bois, diverse, envoi de 1'500 factures.
- Facturation service des eaux, envoi de 100 factures.
- Facturation Picson, envoi de 420 factures.
- Facturation journal Comm'une info, envoi de 100 factures.

Au total, environ 26'000 factures ont été envoyées.

La facturation 2023 était toujours tributaire de règlements différents entre l'ancienne Commune de Blonay et celle de St-Légier-La Chiésaz. Cette situation a impacté le temps nécessaire à l'établissement et au contrôle de la facturation.

La reprise des données a nécessité encore beaucoup d'heures de contrôle. A la date du boucllement des comptes 2023, il y a encore des facturations à finaliser, dont la facturation des déchets pour les résidences secondaires (2022 et 2023).

Le service des finances a également traité :

- 34'000 mouvements de débiteurs
- 1'878 premiers rappels
- 350 deuxièmes rappels
- 170 dossiers de contentieux
- 30 recours

Ainsi que plusieurs centaines de courriers pour traiter des cas en suspens (paiements erronés, plan de paiement, adressage, décompte d'intérêts etc.).

Le service a aussi été très fortement impacté par le préavis 05-2023 concernant les taxes uniques indûment perçues (en collaboration avec l'étude Lauber).

Gérance du patrimoine immobilier

La gestion complète des baux a été transmise à la gérance Cofideco au 1^{er} juillet 2023 (hors fonds de communs).

Les décomptes de chauffage pour la période 2022-2023 sont ou seront encore établis par le service des finances.

Le service des finances est régulièrement sollicité pour les baux commerciaux, qui comprennent entre autres :

- Auberge communale
- Restaurant le 1209
- Restaurant le Petit
- Buvette de la Neuve
- Buvette des Mossettes
- Restaurant de la Châ
- Boulangerie Bidlingmeyer
- Boulangerie Golay SA

Ainsi que quelques locaux commerciaux.

Quelques états des lieux en coordination avec la gérance ont été effectués, ainsi que la gestion administrative du sinistre lié au dégât d'eau au restaurant « Le Petit ».

Le service des bâtiments travaillant de concert avec notre gérance et notre service.

Sociétés coopératives d'habitation

La commission d'attribution des logements sise à la rue de la Gare 3 à Blonay (Equitim) et à la route des Deux-Villages 68 à St-Légier-La Chiésaz (Cité Joie), est composée comme suit :

- M. Bernard Degex, municipal
- Mme Laura Ferilli, municipale suppléante
- M. Stéphane Roulet, responsable du service des finances
- Mme Mary-José Pidoux, adjointe au service des finances, suppléante

Cette commission est chargée d'attribuer, selon des critères clairement définis, des subventions aux personnes souhaitant louer un appartement dans l'un ou l'autre de ces bâtiments (Equitim dès 2022 et Cité Joie dès 2024).

Le montant de ces subventions est prélevé sur un fonds de réserve propre, provenant d'une part de la redevance facturée aux sociétés coopératives, selon convention.

Gestion des salaires

Le service des finances est sollicité pour les salaires des entités suivantes :

- Agglorivelac
- Coopérative des Pléiades
- Groupement forestier de la Veveyse (les heures dédiées sont refacturées au groupement)

Ces salaires monopolisent énormément de temps tenant compte des particularités propres à ces structures, permis B, frontaliers, contrat de travail sur appel etc.

Impôt, fiscalité

Le service des finances participe aux séances de la commission d'estimation fiscale (4 à 6 fois par année).

Il est effectué une comparaison mensuelle des rentrées fiscales avec le budget établi.

Le service recherche et établit le formulaire de rétrocession de l'impôt sur les frontaliers pour environ 70 entreprises, représentant CHF 13'500'000.- de masse salariale.

Système de contrôle interne (SCI)

Le lancement de la procédure concernant la gestion des factures fournisseurs a été effectué avec un mandataire, le projet ayant été finalisé en janvier 2024.

Social communal

Etablissement des dons de Noël pour environ 350 bénéficiaires représentant un budget de CHF 50'000.-.

Nouvelle proposition pour favoriser les entreprises de la commune (établissement des bons par les groupements des commerçants et artisans de Blonay et St-Légier-La Chiésaz) plus de 2'000 bons distribués.

Le service des finances a également été sollicité pour le soutien aux personnes ayant vécu l'incendie de leur appartement (3 cas) et une procédure d'expulsion.

Les subsides suivants ont été traités :

- 103 bons pour les vélos électriques
- 4 bons pour les tondeuses autonomes
- 5 dossiers pour les frais orthodontiques
- 5 dossiers pour les subsides études musicales

Ainsi que la réception ou la communication par téléphone ou courriels de centaines de demandes concernant ou pas le service des finances.

Aide à l'établissement de formulaires officiels, entre autre des déclarations d'impôt (2 cas).

Engagement

Afin de restructurer le service des finances en vue du départ à la retraite (au 31 janvier 2024) du chef de service adjoint et boursier de l'ancienne commune de Blonay, une nouvelle cheffe de service adjointe a été nommée à l'interne et une comptable a été engagée en remplacement au 1^{er} août 2023.

Le service des finances a également soutenu la formation de 4 apprentis (en tournus).

Gestion d'autres entités

Le service des finances gère, entre autres :

- L'administration, la comptabilité et les ressources humaines (contrat de travail et salaires) pour Jeunesse et Musique (dernière année), activité qui sera reprise en 2024 par Monsieur André Perruchoud à titre personnel
- Le Groupement Forestier de la Veveyse (comptabilité, TVA, contrat de travail et salaires),
- La Coopérative des Pléiades (comptabilité, TVA, contrat de travail et salaires),
- L'agglomération Rivelac (comptabilité, contrat de travail et salaires),
- Astro Pléiades (comptabilité et salaires),
- L'Association de l'Espace Régional des Pléiades (comptabilité, gérance),
- L'Association des Saint Léger (comptabilité).

Ces tâches comprennent le bouclage des comptes ainsi que la révision par des tiers.

Le chef du service des finances est également administrateur de la caisse intercommunale de pensions (CIP), comme représentant des employés.

Le service des finances a régulièrement été représenté aux diverses séances et manifestations communales et intercommunales.

Informatique service des finances

La situation ne correspond pas encore à ce que l'on est en droit d'attendre d'un ERP (type de logiciel) pour la gestion communale. Toutefois, l'acquisition du programme portail-finances, conçu par un boursier et informaticien, répond quant à lui, pleinement à nos attentes.

Toute l'année, les collaboratrices du service ont demandés des mises à jour et compléments pour nos différents ERP, afin de répondre à nos besoins et celles des commissions du Conseil communal.

Assurances

Un projet de collaboration avec l'entreprise VZ, qui devait débuter durant l'été 2023, a finalement été reporté en 2024. Les assurances, sans reconduction tacite, ont pu être prolongées pour un année aux mêmes conditions, nonobstant le degré de sinistralité de la commune (assurances de personnes).

Le service des finances traite et/ou annonce 1 ou 2 sinistres par mois (assurance de choses).

Règlements 2024

Le service des finances a collaboré à l'établissement du nouveau règlement sur l'évacuation des eaux claires et usées et fournit les données financières à l'établissement de celui sur la distribution de l'eau.

Commission des finances

Participation à l'intégralité des séances.

Commission de gestion

Participation aux séances de la commission selon les sujets à traiter.

Commissions ad-hoc

Participation aux séances pour les règlements d'évacuation des eaux et la distribution de l'eau.

Conseil communal

Le chef du service a participé aux séances concernant la présentation des comptes 2022, du budget 2024 et celles concernant les nouveaux règlements eaux polluées/non polluées et distribution de l'eau.

Etablissement des décomptes d'indemnités annuels et paiements aux conseillers communaux.

2.2 Données et analyses financières

Merci de vous référer au chapitre 9.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

3.1 Service des forêts

Le service des forêts est en charge de l'exploitation de 645 ha de forêts communales.

Ses tâches principales sont les suivantes :

- Entretien des forêts protectrices contre les dangers naturels
- Exploitation de bois, nettoyage partiel des parterres de coupe et curage des ruisseaux
- Chablis : exploitation de bois endommagés
- Projets de sylviculture et soins aux jeunes peuplements
- Génie forestier (travaux de stabilisation en bois tels que barrages ou caissons) / réfection et entretien des chemins forestiers et places de dépôt
- Préparation et livraison de bois de feu
- Constructions diverses en bois
- Formation des apprenties et apprentis
- Accueil de la population en forêt
- Entretien des sentiers pédestres et vélo
- Sécurisation des chemins

Exploitation

Durant l'année 2023, le service a coupé le bois martelé pendant l'été, au total environ 3'150 m³ de bois dans les secteurs suivant :

- Praz-Cagnard
- Fontanaz-David
- Commun du Milieu
- Corne du Verare (sentier du 700^{ème})
- Creux-aux-Oies
- Les Allamands
- Rte de Fayaux
- Bois Baron
- Les Pautex

Une coupe urgente a dû être effectuée le long de la piste de ski de La Châ suite à un glissement de terrain. Ces travaux ont permis de sécuriser le bord du glissement.

Quelques chablis ont été façonnés pendant l'année (bostryche, arbres cassés par les intempéries) sur l'ensemble du territoire communal.

Autres tâches

Bois de feu

Le service a préparé et livré 900 stères de bois de feu.

Bois énergie

Le service a livré 350 m³ de copeaux au Château d'Hauteville.

Répartition du volume de bois de nos forêts exploitées en 2023, selon les usages

Dans nos forêts, il y a des arbres résineux et des feuillus. Le bois qui y est prélevé est destiné à divers usages : la plus grande partie est valorisée en étant vendue aux scieries pour servir dans les constructions (immobilier ou mobilier). Une partie est gardée pour les constructions dans la Commune (sentiers, mobilier). Une autre est destinée à devenir des bûches pour le feu (bois de feu). Une partie enfin est vendue au Groupement forestier de la Veveyse (GFV) pour être transformée en copeaux (ou plaquettes) pour alimenter les chauffages à distance des Communes membres du Groupement.

La consommation annuelle des chauffages à distance de Blonay – Saint-Légier en plaquettes forestières est de 7'000 m³ en moyenne. 2'576 m³ proviennent des forêts de la Commune, 4'424 m³ d'autres forêts qui se trouvent dans un périmètre maximal de 30 km. Le bois de nos forêts alimente également le chauffage à distance de Vevey et le Château d'Hauteville. Les sortes de plaquettes (feuillus, résineux, vertes ou sèches) correspondant aux différents types de chauffage varient. Cependant, ce qui importe dans la logistique du bois énergie, est d'avoir la qualité de bois la plus adaptée à chaque chauffage.

En moyenne, 1 m³ de bois rond (tronc) rend 2,5 m³ de copeaux.

Le service des forêts cherche constamment le meilleur équilibre entre répondre aux divers besoins propres de la Commune en bois, la livraison pour transformation en copeaux et le rendement financier par la vente aux scieries.

Pour chaque chantier de coupe, un décompte précis de la répartition des volumes est tenu.

Pour l'année 2023, la répartition globale s'est faite ainsi :

Essence en bois rond	Utilisation	Volume (m ³)	Copeaux (m ³)
Résineux	Vendu aux scieries	1421	
Feuillus	Bois de feu	650	
Résineux	Bois de feu pour le chalet de la Neuve	15	
Résineux et feuillus	Bois pour propre usage (constructions)	100	
Résineux	Déchetage GFV	190	475
Feuillus	Déchetage GFV	286	715
Cimes et branche résineux et feuillus	Déchetage GFV	488	1'386
Total		3'150	2'576

Cimes et branches = le volume en vrac de cimes et des branches est estimé, ce qui de fait n'est pas très précis. Le résultat final est souvent un volume effectif en copeaux supérieur à l'estimation.

Sylviculture (soin aux jeunes peuplements)

Des travaux d'éclaircie ont été effectués dans le secteur des Allamands.

Des plantations compensatoires suite aux coupes ont été réalisées au Réservoir.

Diverses surfaces plantées les années passées ont été fauchées pour permettre au rajeunissement de pouvoir grandir.

Entretiens des sentiers pédestres

Durant l'année, les entretiens courants ont été effectués et les sentiers pédestres sécurisés. Plusieurs secteurs de sentiers doivent faire l'objet de réfection pour améliorer le passage des usagers.

Le sentier didactique de L'Ermitte a pu être entièrement rénové, avec son inauguration les 6 et 7 mai.

Le contrôle sécuritaire de la piste Vita a été effectué par notre partenaire « Zurich assurance ». Plusieurs améliorations ont déjà pu être effectuées.

Accueil

Tout au long de l'année, le service a accueilli plusieurs classes d'école qui ont pu profiter de son expérience pour assouvir leur curiosité et être sensibilisées à la préservation et au respect de la forêt.

Le développement de l'activité apicole, accompagné par une apicultrice professionnelle au sein du service, enrichit cet accueil.

Cohabitation avec les VTT

Suite aux diverses réflexions menées durant l'année 2022, le dossier de mise à l'enquête pour la piste de descente est en train d'être finalisé. L'amélioration de l'offre des pistes sur certains secteurs est en consultation auprès des services cantonaux. Un plan de gestion global des pistes VTT est en cours de consultation auprès des services cantonaux.

Plusieurs réflexions sont menées pour améliorer la sensibilisation des utilisateurs au respect des règles et des propriétaires.

Travaux de construction

Plusieurs travaux de construction ont été effectués durant l'année : bassins, tables pour les places à pique-nique et des barrières, aménagement et réfection de places de pique-nique.

La construction d'un caisson a été réalisée à la suite d'un petit glissement de terrain sur le chemin au Pré des Planches (qui va jusqu'au réservoir d'eau).

Plusieurs projets ont déjà été préparés pour diverses améliorations d'accueil au public.

Formation des apprenties et apprentis

Au printemps 2023, M. Romain Bapst a réussi son CFC de forestier-bûcheron avec brio. Deux apprentis de première année ont commencé leur formation au début août. Toutefois, un apprenti a interrompu après quelques semaines, se rendant compte de l'exigence du métier.

8 stagiaires sont venus découvrir le métier, sur 3 jours ou la semaine complète. Suite à ces stages, un apprenti a été engagé pour la rentrée 2024.

La formation de la relève et la formation continue est un élément important au sein du service des forêts.

Labellisation et certification

Les forêts de la Commune sont labellisées et certifiées. Le label FSC est un label de qualité et de durabilité. Le Label Bois Suisse garantit une gestion durable des forêts, un suivi de la qualité tout au long de la chaîne de transformation, le maintien de places de travail régionales et des distances de transport réduites.

Le service des forêts met tout en œuvre pour respecter les exigences requises et la traçabilité du bois.

Collaboration avec Bergwald Projekt

Depuis plus de 15 ans, les volontaires de l'association Bergwald Projekt viennent deux semaines par année en automne pour effectuer des travaux d'intérêts pour les forêts en montagne. La collaboration se passe à merveille.

3.2 Service des bâtiments

Le service a trouvé en 2023 un rythme de croisière, permettant la mise en place de nouvelles procédures de travail en matière de nettoyage et d'entretien des bâtiments.

Le parc « machines » a pu être complété et les plus anciennes ont pu être renouvelées pour le plus grand bien des collaboratrices et collaborateurs du service. Ceci permet de gagner en rendement et en efficacité.

L'organisation mise en place donne plus de souplesse à l'accomplissement de tâches diversifiées telles que : déménagements de bureaux, mise à jour des logiciels de gestions des stocks de produits et de vin, gestion des clés ainsi que la réaffectation de locaux techniques, jusque-là encombrés par de vieux mobiliers ou affaires ne servant plus.

Le service s'est investi avec la collaboration du service de l'urbanisme et travaux dans la préparation de plusieurs préavis d'entretien du patrimoine immobiliers qui seront présentés en 2024, notamment :

- les travaux de réparations et rénovations sur le bâtiment de l'Eglise de La Chiésaz et la chapelle funéraire
- Les investissements, l'entretien et la rénovation des bâtiments du patrimoine administratif et financier ainsi que divers achats touchant la période 2024 – 2026
- Remplacement des sources lumineuses des bâtiments communaux
- Projets de développement d'installations photovoltaïques
- Projets de rénovation du collège de Bahyse II & III

Une nouvelle mutation de personnel a touché le service des bâtiments en 2023. Le départ volontaire au mois de mai, d'un collaborateur du secteur scolaire de Blonay ayant trouvé un emploi à proximité de son lieu de résidence. Son successeur a été engagé et débuté le 1^{er} juillet 2023, à notre entière satisfaction.

Collège de Cojonnex et Maison Picson

Les travaux d'assainissement du bâtiment scolaire de Cojonnex ont pu reprendre. La fin des travaux est prévue pour mai 2024.

Collège de Bahyse II & III

Le dossier de 2016 a été réouvert. Un projet d'agrandissement et d'assainissement est mis à l'enquête avec l'objectif de démarrer les travaux en août 2025.

Un mandat d'études parallèles a également démarré. Cette étude permettra de définir les lignes directrices du développement du site scolaire de Bahyse à l'horizon 2030.

Les caves sises au sous-sol des bâtiments ont pu être en grande partie vidées en vue des prochains travaux.

Chauffage à distance

Le dialogue avec les propriétaires touchés par la liaison entre les collèges de Bahyse et Cojonnex a été renoué en vue de la signature d'une convention.

Restaurant Le Petit

Lors de la fin de semaine du 21 et 22 janvier 2023, alors que le restaurant était fermé, un important dégâts d'eau a eu lieu dans le galetas surplombant le 1^{er} étage et la salle à manger du Petit. En effet, le système de ventilation, raccordé à l'eau chaude sanitaire du bâtiment, a provoqué une fuite ayant vraisemblablement duré plusieurs heures.

Le service des bâtiments a été rapidement informé et a pu prendre les mesures d'urgence adéquates.

Toutefois, au vu de l'ampleur des dégâts, le restaurateur n'a pas pu rouvrir son enseigne avant début mai.

La Municipalité, au vu de l'ampleur des dégâts, a estimé judicieux de profiter des travaux afin d'améliorer quelque peu l'isolation acoustique de la salle à manger, de rénover la partie « véranda » non touchée par les dégâts et de rénover et isoler le plancher entre le galetas et le 1^{er} étage du restaurant, trouvé dans un état de vétusté très marqué et potentiellement dangereux.

Annexe de l'auberge

Les travaux d'assainissement du toit ainsi que les aménagements intérieurs et extérieurs ont permis à ce bâtiment de mettre des volumes à disposition de futurs utilisateurs. Cette année 2023 n'a pas encore permis de trouver la destination finale de ces locaux dont les travaux de finition en dépendent.

La Neuve

Le changement de fromager a soulevé quelques points dont un inventaire peu précis des biens appartenant à la Commune et ceux des locataires. Divers travaux dans le local de production et la cave ont permis d'améliorer la fabrication du fromage. Une attention particulière portée à la gestion de l'énergie a eu comme conséquence une importante diminution de la consommation de mazout.

3.3 Centre social et culturel La Maison Picson



La Maison Picson, ouverte en 2004 est le Centre social et culturel de Blonay - Saint-Légier.

Le centre a une vocation multigénérationnelle et propose un large choix d'activités à l'attention des habitants. Chacune et chacun y est bienvenu, que ce soit dans le cadre des cours proposés, ou simplement lors des activités régulières des sociétés et groupes d'usagers qui s'y retrouvent régulièrement.

Ainsi, les plus jeunes ont la possibilité de participer à des activités d'animations, des camps d'été et autres séjours de ski. Pour les adultes, des cours de langues, proposant divers niveaux, des rencontres et fêtes multiculturelles ont lieu tout au long de l'année à leur intention. Enfin, pour les plus âgés, la possibilité de partager le repas du mercredi, de faire de courtes escapades et découvertes dans la région, ou plus simplement de se retrouver autour d'une table de Jass, leur permet d'entretenir des liens conviviaux.

Enfin, les sociétés locales peuvent profiter de l'utilisation des locaux pour la tenue de leurs diverses séances de comité et réunions.

Pendant cette année 2023, l'offre de cours pour enfants et adultes s'est maintenue avec une bonne fréquentation. Seul un cours de Functional Training (Entraînement fonctionnel) proposé en 2022, à vue sa fréquentation diminuer régulièrement depuis le début janvier. Il a malgré tout été reconduit pour ce début d'année scolaire 2023-2024.

Les cours pour enfants et adolescents ont toujours une bonne fréquentation et les enfants ont un réel plaisir à présenter le fruit de leur travail lors du spectacle proposé en fin d'année scolaire.

Les activités à l'attention de nos seniors elles-aussi ont vu une fréquentation régulière. Les groupes et sociétés qui profite des infrastructures de manière autonomes, se retrouvent ainsi chaque semaine en adaptation au calendrier scolaire.

Activités pour la population

Dans son planning annuel, la Maison Picson a proposé et s'est impliqué pour diverses manifestations communales ponctuelles. Ce fut entre autre le cas pour l'action « Coup de balai » en mars, lors de la journée « Vivre ensemble », le samedi 13 mai, ainsi que la participation à l'action de « La Suisse bouge ». Les activités se sont poursuivies dès l'automne avec, en novembre, la Nuit du conte, la soirée de la Saint-Nicolas, et le repas de fête de Noël des seniors qui ont ainsi clôturé les activités.

Les activités des cours, ouvertes à tous ont aussi réunis un nombre constant de participants :

Cours pour les adultes (15 cours)

- Activités sportives : danse: Zumba (2 cours)
- Activités créatrices: Aquarelle (1 cours)
- Cours de langues : Espagnol (6 cours) - Italien (4 cours) - Français FLE (3 cours)

Cours pour enfants et juniors (12 cours)

- Activités physiques et sportives : Nunchaku - Capoeira - Break Dance - Rythmique-les Libellules - Hip-hop (4 niveaux)
- Activités créatrices et culturelles : Théâtre (3 cours) - Initiation à l'italien (1 cours)

Ce sont pour l'ensemble de l'année, 570 cours pour adultes et 410 cours pour enfants qui ont été dispensés par 11 monitrices et moniteurs.

Ces activités socioculturelles, de proximité montrent bien la pertinence de cette offre pour la population de notre commune. Avec une moyenne de participation de plus ou moins 100 élèves-enfants par trimestre et de 140 élèves-adultes, la fréquentation est restée stable tout au long de l'année.

Activités d'animation pour enfants et juniors

Dès l'âge de 6 ans, les enfants ont la possibilité de participer chaque mercredi après-midi aux activités d'accueil « Picson'Pass » et « Picson'Loisirs », proposées par les animatrices et animateurs. Une quinzaine d'enfants y participent régulièrement, le temps d'une sortie ou d'occupations variées. L'activité « Picson Plein'Air » proposé une fois par mois, permet d'aller à la rencontre des enfants et leurs parents dans les divers quartiers de la commune.

Au mois de mars, nous avons organisé un week-end de ski à Nax avec une quinzaine de participants. Pendant les vacances d'été, ce sont deux périodes d'activités qui ont été proposées. Tout d'abord deux camps lors de la première semaine de juillet (1 camp à la journée pour les plus jeunes et 1 camp en chalet pour les 10 - 14 ans).

A la fin de l'été, organisés en commun avec d'autres communes de la Riviera, des activités en extérieurs, ouvertes à tous ont eu lieu sur la place de jeu de l'Ancien-stand et au collège de Clos-Béguin.

En décembre, après les festivités de la Saint-Nicolas, c'est l'atelier Bougie a une nouvelle fois ouvert ses portes et accueilli entre autre plus de 400 enfants du groupement scolaire.

Activités pour adultes et seniors

Les activités des groupes adultes et seniors, des sociétés locales sont des actions qui visent largement à rendre populaire la maison Picson auprès des habitants.

Plusieurs groupes : les "Jasseurs" du lundi, des "chiffres et des Lettres", le groupe de "Gym - Rando", les Paysannes Vaudoises, se sont réunis chaque semaine tout au long de l'année 2023.

Le repas communautaire du mercredi, avec un groupe stable de 20 à 25 personnes regroupe les aînés de notre commune – ville. De manière autonome, ils se retrouvent chaque mercredi à midi suivant l'ouverture de la maison en période scolaire.

Des sorties et visites à leur intention ont été proposées 1 à 2 fois par mois et nous avons pu, grâce à l'utilisation du minibus communal, nous déplacer à divers endroits du canton pour des découvertes atypiques et toujours très appréciées. Nous relevons parmi celles proposées cette année, une visite fort appréciée du site archéologique d'Orbea, une sortie promenade à Leysin, ou encore la découverte du jardin botanique de St-Triphon.

A la fin de l'année 2023, la liste des membres de La Maison Picson se composait comme suit :

Juniors	423
Adultes / Amis	551
Familles	117
Total pour l'année 2023	1091

La Maison Picson à disposition de la population

Pendant cette année 2023, outre les séances des sociétés ou des partis, 4 expositions ont eu lieu à la Maison Picson. Une exposition de peinture, une exposition d'Art textile, et deux expositions de photographie animalière.

Relevons encore que la société « Jeunesse et Musiques », propose aussi dans les locaux de la maison, des cours de guitare classique et de clarinette. Ainsi, une quinzaine de cours sont dispensés aux élèves du groupement scolaire.

Prestations UAPE – Accueil matinal, cantine scolaire et accueil de l'après-midi

Accueil parascolaire 2023			
	Matin	Midi	Après-midi
	<i>5 fois par semaine</i>	<i>5 fois par semaine</i>	<i>4 fois par semaine</i>
Nombre de contrats	64	186	57
Fréquentation			
<i>Lundi</i>	<i>38</i>	<i>126</i>	<i>31</i>
<i>Mardi</i>	<i>39</i>	<i>125</i>	<i>28</i>
<i>Mercredi</i>	<i>18</i>	<i>28</i>	
<i>Judi</i>	<i>39</i>	<i>141</i>	<i>36</i>
<i>Vendredi</i>	<i>35</i>	<i>125</i>	<i>19</i>

Cette année aura vu une modification importante du fonctionnement de l'accueil de cantine à Picson. En effet, il devenait important de pouvoir proposer aux adolescent des classes 9 à 11 H un accueil plus adapté, tant un terme d'horaire de fonctionnement qu'en terme de convivialité (*depuis la crise de la COVID, l'accueil de ces élèves plus grands se faisait dans la salle de gymnastique de Cojonnex*).

C'est pour ces raisons qu'il a été décidé à la rentrée 2023, d'ouvrir un accueil de cantine spécifique pour ces élèves regroupant d'une part une prestation d'accueil avec service d'un repas chaud, et parallèlement la mise à disposition d'un espace « pique-nique ».

Ceci a permis d'ouvrir plus de places d'accueil à Picson pour les plus jeunes, et surtout de mettre en place à moyen terme un lieu d'accueil 9 – 11 sur le site de l'école (l'accueil à la grande salle de l'Ancien Stand n'étant que transitoire pour cette année 2023-2024).

La Gazette Picson

Le journal d'information des activités de la Maison Picson la "Gazette" a été édité deux fois cette année. Il est dorénavant tiré à 5'400 exemplaires et est distribué en tous ménage pour l'ensemble des habitants de notre commune.

La Commission Picson

La Commission Picson est composée de sept membres : deux municipaux, un conseiller communal, un délégué des paroisses (EERV), un représentant des écoles, un représentant de la Société de Développement de Blonay les Pléiades (SDBP) et un membre de la Fondation Lehmann. Selon ses statuts, elle sert de lien entre l'autorité exécutive et le centre socioculturel, soulageant le travail de la Municipalité. La commission s'est réunie 3 fois pendant cette année et a notamment revue et validée le Règlement des relations entre la maison Picson et l'exécutif de la commune suite à la fusion.

3.4 Parc immobilier de la Commune (terrains non compris)

Valeur ECA indice 140

Patrimoine administratif								
No ECA	Dernière estimation	Libellé	Volume en m ²	Situation	Somme assurée	Côté cour, côté jardin	Monument historique	
261	18.05.2016	Collège	5980	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 49	5 478 118.40	300 000		
372	01.04.2015	Temple de la Chiésaz	5550	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise	5 519 920.00	200 000	500 000	
380	20.09.2023	Annexe de l'auberge Communale	1501	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 80	784 700.74	20 000		
393	03.12.2015	Salle de spectacles	5713	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 70	5 040 528.00	200 000		
428	24.11.2015	Dépôts	1251	St-Légier-La Chiésaz, Ch. des Aveneyres	430 336.00	10 000		
520	06.12.2018	Vestiaires	312	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Lussy	432 339.20	20 000		
522	06.12.2018	Halle des fêtes	6240	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	1 946 252.80	100 000		
763	29.10.2020	Dépôt de bois	4158	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	2 017 395.20	100 000		
799	19.07.2012	Refuge forestier	92	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	95 133.33	20 000		
1082	20.03.2013	Chapelle mortuaire	265	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise	271 245.84	10 000		
1097	09.03.2016	Dépôt désaffecté	1448	St-Légier-La Chiésaz, Rte du Rio-Gredon	506 400.00	50 000		
1104	19.07.2012	Réservoir d'eau potable		St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Baillaz	845 833.33			
1105	19.07.2012	Réservoir d'eau potable		St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Baillaz	910 000.00			
1194	19.02.2009	Groupe scolaire	6804	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	6 206 553.89	50 000		
1195	19.02.2009	Habitation du concierge	723	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	701 000.00	50 000		
1196	26.01.2010	Habitation et local voirie	5331	St-Légier-La Chiésaz, Rte du Tirage 17	3 478 869.29	50 000		
1299	19.02.2015	Habitation et service du feu	5014	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Pangires 2	3 604 756.80	50 000		
1334	29.11.2012	Garage	126	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	67 330.00	10 000		
1462	23.06.2011	Complexe scolaire	16207	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	13 945 906.01	200 000		
1618	18.05.2016	Dépôt des cantonniers	33	St-Légier-La Chiésaz, Pont de la Denève	27 720.00			
1631	03.10.2023	Stand de tir - cantine	1845	St-Légier-La Chiésaz, Rte de Châtel-St-Denis	1 219 280.00	50 000		
1933	06.12.2018	Buvette	35	St-Légier-La Chiésaz, Rte du Stand	21 560.00			
2037	19.07.2012	Réservoir	140	St-Légier-La Chiésaz, La Cergne	137 200.00			
2038	19.07.2012	Réservoir	3123	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Aubousset	1 621 357.51			
2079	07.04.2016	Ecole Clos Béguin	17667	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	12 805 017.60	200 000		
2353	19.07.2012	Pavillon du 700ème	132	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	73 920.00			
2390	02.09.2015	Dépôt des cantonniers	45	St-Légier-La Chiésaz, RC 742d	40 320.00			
2435	03.10.2023	Cabane d'arrivée télésiège "Les Motalles"	114	St-Légier-La Chiésaz, Les Motalles	93 354.08			
2610	03.10.2023	Couvert de protection des cibles	135	St-Légier-La Chiésaz, Rte de Châtel St-Denis 157	66 000.00	10 000		
2642	03.10.2023	Vigie de départ télésièski "Prantin"	76	St-Légier-La Chiésaz, Prantin / Blonay	72 232.60	10 000		
2646	06.12.2018	Vestiaires - buvette	1940	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	2 198 976.00	200 000		
2829	09.01.2013	Garage pour 3 véhicules utilitaires au hangar forestier	560	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	304 000.00	10 000		
2887	29.01.2016	Ecole	22742	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	20 618 272.00	200 000		
2900	02.02.2017	Crèche-garderie	2782	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	3 347 798.40	100 000		
2916	07.07.2016	Couvert	132	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Pangires 2	76 528.00	10 000		
2963	01.05.2019	Cabanon pour matériel du cimetière	45	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise	36 792.00			
2988	06.12.2018	Dépendance	60	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	28 224.00			
3044	24.09.2020	Dépôt - WC publics	177	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	134 803.20			
3046	21.10.2021	WC public - couvert	35	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages	137 200.00			
3054	29.10.2020	Dépôt à carburant	53	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	50 456.00			
3068	03.10.2023	Vigie de départ télésièski de "la Châ 2"	15	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Châ	47 333.33	10 000		
3069	03.10.2023	Vigie de départ télésièski de "la Châ 1"	12	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Châ	44 844.44	10 000		
4155	03.06.2020	Bâtiment de service "secteur espaces verts" - WC publics	1648	St-Légier-La Chiésaz, Rte de St-Légier 8	959 323.20	10 000		
4191	10.05.2017	Collège et salle de gymnastique	14826	Blonay, Rte de Prélaz 2	13 595 137.60	100 000		
4231	21.07.2009	Chapelle	582	Blonay, Rte du Village	1 093 564.09	20 000	200 000	
4429	31.07.2009	Couvert-fontaine	66	Blonay, Ruelle de Chaucey	47 384.62			

4483	24.07.2009	Couvert de fontaine	39	Blonay, Ch. du Péage 73	35 000.00		
4575	03.10.2023	Chalet de stockage "Astropléiades"	214	Blonay, Sentier des Planètes	188 663.70	20 000	
4647	29.10.2020	Habitation - rural	1838	Blonay, Rte de l' Alliaz 8	1 558 438.40	50 000	
4648	15.06.2022	Rural	371	Blonay, Rte de l' Alliaz 19	323 408.00	20 000	
4695	03.06.2020	Cibleries du stand	135	Blonay, Ch. de Baye	125 280.00	20 000	
4697	03.06.2020	Stand de tir avec buvette	895	Blonay, Rte d' Andix 15	786 852.80	20 000	
4701	21.07.2009	Remise à outils de jardin, couvert communal	89	Blonay, Ch. des Abbayes	48 940.16		
4705	30.07.2009	Refuge communal	415	Blonay, Rte des Pautex 2	458 068.38	20 000	
4756	15.06.2022	Chalet d'alpage désaffecté	398	Blonay, Rte des Monts 16	284 600.00	20 000	
4768	31.07.2009	Dépendance	144	Blonay, Ruelle de Borjaux	77 538.46		
4925	06.12.2016	Garage	48	St-Légier-La Chiésaz, Rte de St-Légier 10	33 116.80	10 000	
5274	21.07.2009	Garage	187	Blonay, Ch. des Abbayes	103 764.12	10 000	
5286	28.07.2009	Dépendance	156	Blonay, Les Tenasses	181 538.46	20 000	
5427	03.06.2020	Réservoir d'eau	3156	Blonay, Rte de la Chaniaz 21	2 233 496.00	50 000	
5463	31.07.2009	WC publics	88	Blonay, Rte du Village	136 345.30	50 000	
5542	27.10.2011	Réservoir	1431	Blonay, Ch. de la Guidon	1 345 600.00	10 000	
5634	24.07.2009	Pavillon scolaire I	2265	Blonay, Ch. de Bahyse	1 946 400.00	20 000	
5635	24.07.2009	Pavillon scolaire	737	Blonay, Ch. de Bahyse	663 772.65	20 000	
5665	03.06.2020	Réservoir des "Prés des Planches"	272	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	323 520.00	20 000	
5666	03.06.2020	Local électrique Romande Energie	31	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	30 832.00	10 000	
5801	31.07.2009	WC publics	27	Blonay, Ch. de Fossaulion	47 461.54	20 000	
5851	03.10.2023	Départ télésiège "Les Motalles"	99	Blonay, Les Tenasses	84 186.66		
5899	03.10.2023	Abri "des Pautex"	57	Blonay, Rte des Pautex	47 288.89		
5947	24.07.2009	Bâtiment communautaire - salle polyvalente	6864	Blonay, Ch. de Bahyse 2	6 152 870.11	100 000	
6082	30.07.2009	Couvert	391	Blonay, Rte des Pautex	300 717.94	20 000	
6083	31.07.2009	Refuge pedestre	51	Blonay, Ch. des Alpagnes 10	33 564.11		
6114	24.07.2009	Complexe scolaire	26200	Blonay, Ch. de Bahyse 14	17 653 560.69	200 000	
6326	30.08.2016	Couvert pour déchetterie	348	Blonay, Ch. de Baye	133 798.40	50 000	
6462	21.07.2009	Salle polyvalente - bâtiment de l'ancien stand	7694	Blonay, Ch. de l' Ancien Stand 10	5 017 063.24	100 000	
6509	11.09.2009	Abri pour conteneurs à ordures	38	Blonay, Ch. des Chameilles	44 102.57	10 000	
6553	31.07.2009	Wc public + abri	248	Blonay, Les Tenasses	285 979.49	10 000	
6683	30.07.2009	Local citerne	15	Blonay, Rte des Pautex	19 743.60		
6692	15.06.2022	Bâtiment forestier - atelier - garage	1374	Blonay, Rte de l' Alliaz 6	780 800.00	50 000	
6733	03.06.2020	Réservoir de Tiercier	3151	Blonay, Ch. de l' Ancien Stand 10	2 082 800.00	50 000	
6759	11.09.2009	Edicule public	117	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	171 000.00	10 000	
6825	15.06.2022	Dépôt communal sans affectation	38	Blonay, Rte de l' Alliaz	22 344.00		
7058	07.12.2015	Station de pompage	115	Blonay, Ch. de Bouridoz	355 524.80	50 000	
7168	04.08.2016	Centre scolaire de Bahyse	5659	Blonay, Ch. de Bahyse 4	4 742 346.40	50 000	
7170	04.08.2016	Salle de sport	20247	Blonay, Ch. de Bahyse 6	9 683 711.36	50 000	
7330	10.05.2017	Station de pompage	39	Blonay, Ch. des Vignerons	179 541.60		
7364	27.08.2009	Réservoir station de pompage de Lally	862	Blonay, Rte de Lally 129	914 547.03		
7367	20.06.2011	Réservoir du Crépon	1264	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	1 431 494.02		
7379	15.06.2022	Couverts à bois	3176	Blonay, Rte de l' Alliaz 6	924 851.20		
7427	29.01.2016	Pavillon scolaire "La boîte Verte"	3570	Blonay, Ruelle de Chaucey	2 184 236.00	100 000	
7435	10.07.2015	Bâtiment scolaire et unité d'accueil pour écoliers	3506	Blonay, Rte de St-Légier 4	3 626 003.04	100 000	
7600	05.07.2018	Chalet d'alpage - buvette estivale - fromagerie "La Neuve"	1247	Blonay, Ch. des Alpagnes	1 131 987.20	50 000	
7601	05.07.2018	Porcherie	780	Blonay, Ch. des Alpagnes	517 616.00	20 000	
7676	27.06.2019	Couvert à vélos	91	Blonay, Ch. de Bahyse 2	26 499.20		
7708	03.06.2020	Bâtiment de voirie	1603	Blonay, Rte d' Andix	459 072.00	100 000	
7722	03.06.2020	Bâtiment de captage "Crépon"	684	Blonay, Ch. des Chevalleyres	423 192.00		
7732	29.10.2020	Dépôt matériel	375	Blonay, Rte de l' Alliaz 8	117 600.00		
7748	15.06.2022	Abri à vélos halte du château	27	Blonay, Rte de Saint-Légier 8	24 192.00		
7775	30.06.2022	Couvert - passage sous-voie	1241	Blonay, Pl. de la Gare	1 510 152.00		
7866	03.10.2023	Couvert à grillades du stand de tir	57	St-Légier-La Chiésaz, Rte de Châtel-St-Denis	31 328.89		
Totaux					183 227 568.71	3 910 000.00	700 000.00

Valeur ECA indice 140

Patrimoine financier								
No ECA	Dernière estim.	Libellé	Volume en m ²	Situation	Somme assurée	Côté cour, côté jardin	Monument historique	
378	24.01.2013	Auberge communale	4048	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux-Villages 78	5 323 198.32	150 000		
387	15.08.2012	Habitation	800	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise 6	728 120.00	20 000		
388	15.08.2012	Locaux / dépôt à disposition des habitants	946	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise 8	676 250.00	20 000		
391	03.12.2015	Habitation et restaurant	1996	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 74	2 424 265.60	50 000		
392	01.03.2012	Habitation et commerce	1153	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 72	997 164.17	50 000		
564	30.06.2022	Dépôt - garage	579	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	317 540.80	10 000		
565	30.06.2022	Habitation	849	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	755 750.40	20 000		
567	30.06.2022	Rural	378	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	165 433.60	10 000		
568	30.06.2022	Dépôt communal	928	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	429 875.20	20 000		
634	03.10.2023	Chalet "La Cergne"	307	St-Légier-La Chiésaz, Les Cergnes des Conversions	378 884.46	10 000		
642	26.09.2015	Habitation, dépôt communal, local sanitaire bétail et buvette	1924	St-Légier-La Chiésaz, Les Mossettes	1 679 257.60	20 000		
645	19.07.2012	Habitation	417	St-Légier-La Chiésaz, L' Issalet	376 508.34	10 000		
889	30.06.2022	Rural	348	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	99 913.60	10 000		
943	03.10.2023	Restaurant "de la Châ"	637	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Châ 24	1 248 555.56	50 000		
990	19.07.2012	Refuge forestier	90	St-Légier-La Chiésaz, Bois Dévin s/La Praz	89 250.00			
1020	30.06.2022	Garage	445	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	196 060.00	10 000		
1095	19.11.2012	Garage - buanderie et local de rangement	841	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 78	439 800.00	10 000		
1625	20.10.2022	Habitation - commerces	11590	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 21 23	10 529 872.00	200 000		
2028	19.12.2022	Hangar agricole (ruine)	23	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez				
4115	06.12.2016	Habitation	2143	Blonay, Rte de St-Légier 10	2 001 353.60	50 000		
4220	06.03.2015	Habitation et commerces	2308	Blonay, Rte du Village 14 16	1 651 065.60	100 000		
4260	28.07.2009	Habitation et magasin	2070	Blonay, Rte de Tercier 3	1 752 769.24	20 000		
4709	27.10.2011	Rural et habitation	1164	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Fontanna David	901 704.30	10 000		
4711	30.07.2009	Chalet-refuge communal	281	Blonay, Rte de Sainte-Hélène	211 931.63	20 000		
4753	06.12.2016	Garages	75	St-Légier-La Chiésaz, Rte de St-Légier 10	64 600.00	10 000		
5562	21.07.2009	Habitation	640	Blonay, Ch. de Bahyse 28	609 914.54	20 000		
7289	25.01.2018	Locaux commerciaux et couvert pour manifestations	4940	Blonay, Rte de Tercier 19	2 933 891.20	100 000		
7451	25.01.2018	Centre sportif et de loisirs / buvette, dortoirs	4415	Blonay, Rte de Lally 5	4 155 056.00	200 000		
Totaux					41 137 985.76	1 200 000.00		

4. TRAVAUX

4.1 Urbanisme et développement durable

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Planifications régionales en cours d'étude ou de procédure :

- Rencontres de la Commission régionale pour l'aménagement du territoire technique CORAT (6 reprises)
- Système régional de gestion des zones d'activités SRGZA
- Plan d'agglomération de 5^{ème} génération PA5

Planifications communales en cours d'étude ou de procédure :

- PACom Centre et hors centre
- PA Praz Grisoud
- PA En Crausaz
- PA Sur le Crêt
- PA La Veyre-Derrey
- PA En Porteau
- PA Praz-Dagoud Ouest
- Plan directeur des mobilités
- Zone réservée communale Blonay

Autre projets en cours d'étude ou de procédure :

- Aménagement du parc de la Chiésaz
- Aménagement de la place de Cojonnex
- Construction d'un pumphack sur le site de Praz-Dagoud à St-Légier-La Chiésaz
- Construction d'un site pour le tir à l'arc sur le site de Praz-Dagoud à St-Légier-La Chiésaz
- Mise en conformité du piste VTT de descente sur le secteur des Pléiades

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Statistiques

Année	Nombre de dossiers reçus	Nombre de dossiers mis à l'enquête publique	Nombre de dossiers avec oppositions ou observation	Nombre de permis de construire / autorisations délivrés	Dispense d'autorisation selon art. 18a LAT (panneaux solaires)	Dispense d'autorisation au sens de l'art. 68a RLATC (cabanon, pergola, etc)	Dispense d'enquête publique selon art. 111 LATC et 72d RLATC	Nombre d'arrêt rendu CDAP (recours)	Nombre d'arrêt rendu TF (recours)	Nombre de permis d'habiter/d'utiliser délivrés
2023	436	81	25	405	122	44	145	7	1	277

Inspectorat du travail et des chantiers :

L'inspectorat du travail et des chantiers de la Riviera, basé à Vevey, a effectué 267 visites sur le territoire communal sur un total de 1003 visites effectués sur toute la riviera.

Commission consultative d'urbanisme :

La commission, composée d'experts utiles à l'évaluation des projets de constructions, s'est réunie à 7 reprises afin d'établir des préavis à l'intention de la Municipalité.

MOBILITE

Projets en cours d'étude, de réalisation ou terminés :

- Etablissement d'un Plan directeur des mobilités
- Réaménagement de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, 3^{ème} étape
- Aménagement d'un cheminement piétonnier derrière le nouveau centre COOP
- Aménagement d'un cheminement de mobilité douce Clies – Vevey-Vignerons
- Aménagement d'un cheminement piétonnier pour l'accès à l'église de la Chiésaz
- Réaménagement du chemin de Chenalettaz
- Construction d'une passerelle pour la mobilité douce à la halte du Château d'Hauteville
- Création d'une voie verte entre la halte du Château d'Hauteville et Vevey
- Création d'un trottoir à la Veyre-d'en-Haut
- Mise en zone 30km/h de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz

BATIMENTS COMMUNAUX

Projets en cours d'étude, de réalisation ou terminés :

- Assainissement de l'annexe de l'auberge communale
- Rénovation des bâtiments scolaires de Bahyse 2 et 3
- Rénovation du terrain de foot de Praz-Dagoud
- Assainissement énergétique du collège de Cojonnex
- Rénovation du bâtiment « Mon Foyer »

DEVELOPPEMENT DURABLE

Projets en cours d'étude, de réalisation ou terminés :

- Certification Cité de l'énergie obtenue pour l'ensemble de la nouvelle commune fusionnée en novembre 2023
- Développement de la stratégie énergétique communale à l'aide d'un programme de politique énergétique et climatique avec des objectifs à horizon 2030/2040 (développement d'indicateurs de suivis)
- Recensement des actions planifiées dans les différents services en lien avec le développement durable de la Commune
- Réalisation d'activités en lien avec « Septembre, mois de la mobilité » Cyclomania, Balades participatives et sondage sur la mobilité
- Lancement de projets en lien avec les économies d'énergies pour les bâtiments communaux (LED)
- Démarrage d'une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- Rencontre des référent(e)s durabilité des écoles de la Commune pour des futures collaborations
- Organisation d'une conférence autour de la thématique énergétique (19.1.2023) et renouvellement des mesures d'économies d'énergie pour les infrastructures communales
- Préparation d'une soirée d'informations sur la rénovation des bâtiments (date 5.2.24)
- Mise en place d'un plan de communication de la durabilité 2024-2025
- Rencontre des différents services pour l'intégration des mesures et la transversalité de la démarche Cité de l'énergie (2024)
- Séances de la commission consultative énergie et environnement (2 rencontres)
- Démarrage de la phase test d'un outil pour l'évaluation de la durabilité dans les projets communaux, suite à la participation de notre commune à un mandat commun avec treize autres communes vaudoises.
- Ouverture d'un nouveau poste avec l'engagement d'une cheffe de projets durabilité à 70 %

4.2 Service des espaces publics

Personnel du Service des espaces publics (SEP)

Pour l'année 2023, 27 collaboratrices et collaborateurs étaient répartis au service des espaces publics, de la voirie, des espaces verts, du patrimoine arboré urbain et de la gestion des déchets.

Les collaboratrices et collaborateurs du SEP, ainsi que décrit en détail dans le rapport ci-dessous, s'y appliquent journalièrement et même les samedis et dimanches, par tournus et durant quelques heures, un service « de piquet » permettant de veiller à ce que les espaces publics et les lieux de dépose des déchets se montrent les plus propres et donc les plus accueillants en toutes saisons et circonstances.

Formation continue – sécurité

Durant l'année 2023, voici les cours qui ont pu être suivis :

- 27 personnes Cours de sécurité – Signalisation temporaire de chantier
- 27 personnes BLS, premier secours
- 13 personnes Permis de nacelle
- 10 personnes Travail en sécurité à l'échelle dans les petits arbres
- 2 personnes Permis de machiniste M1
- 2 personnes Permis de cariste (élévateur)
- 1 personne Cours de base grimpe aux arbres niveau 1
- 3 personnes Plantes envahissantes, journée technique ARCV

Organisation, livraison de matériel, décorations florales pour diverses manifestations

- 10 avril, Pâques à l'Eglise de La Chiésaz
- 6-7 mai, inauguration officielle du Sentier de l'Ermitte
- 2 juin, Fête des voisins (livraison de 77 tables et 150 bancs)
- 16-17 juin, fêtes au village, Saint-Légier
- 23 Juin, repas des enseignants
- 30 juin, Promotions
- 1 août, Fête nationale et culte au Château
- 25-26-27 août, Léman Retro
- 9-10 septembre, Festival 2 en 1
- 20 septembre, repas des aînés
- 22 septembre, réception des nouveaux habitants
- 23 septembre, désalpe
- 24 septembre, biathlon des Pléiades
- 24 septembre, désalpe aux Guedères
- 31 octobre, Halloween – Cartons du cœur de Pro Chevalleyres
- 4 novembre, TROC d'équipement de sport
- 7 décembre, souper du Conseil communal



Journée « Vivre Ensemble »



Le 13 mai, pour la journée « Vivre ensemble », le responsable du patrimoine arboré a souhaité répondre aux questions de la population au sujet des arbres, de leur protection et de leur entretien. Une activité spécifique a été proposée, dans ce sens, au public. C'est ainsi qu'une zone avec des panneaux expliquant les différentes techniques de taille possibles, selon les besoins, ainsi qu'un arbre équipé pour que les personnes puissent grimper dessus ont été installés. L'activité a très bien fonctionné mais, en revanche, l'échange avec la population n'a pu se faire comme souhaité, car le responsable du patrimoine arboré était occupé à l'activité de grimpe à l'arbre. Pour les prochaines éditions le concept sera revu.

Un stand a également permis d'expliquer à la population la nouvelle façon de gérer l'entretien des espaces verts.

La SATOM, département GASTROVERT, a été invitée à participer à cette journée de sensibilisation. Un bac de récupération des déchets cuits et crus était disponible à l'achat pour CHF 5.- afin d'encourager le tri sélectif.

Une présentation détaillée de la structure et de son fonctionnement a été proposée pour sensibiliser les participants à l'importance de ce mode de tri.

Par ailleurs, un stand consacré au tri du PET a été mis en place, présentant un concours ludique. Une dizaine de types de flacons étaient exposés, parmi lesquels trois n'étaient pas constitués de PET. Des récompenses ont été offertes aux gagnants pour leur participation active à cette activité de sensibilisation.

Une présentation de « VelAfrica » sur la récupération de vélos était également présente lors de l'événement. Cette organisation offre des vélos de récupération à tarif réduit aux enfants et adolescents issus de milieux très défavorisés, dont le trajet scolaire est souvent long et dangereux. Grâce au programme "Bike to School" lancé il y a quatre ans, « VelAfrica » a distribué plus de 5700 vélos aux élèves, dont 2'000 rien qu'en 2022. Dans le cadre de cette initiative, la commune de Blonay – Saint-Légier a pu y contribuer en envoyant 236 vélos récupérés dans nos deux déchetteries. Par ailleurs, dans le même contexte, 529 paires de lunettes ont été collectées pour être réutilisées en Afrique, offrant ainsi une seconde vie à ces objets utiles.



Des panneaux explicatifs sur les différents travaux effectués ou en cours de réalisations ont été posés ainsi qu'un autre indiquant la marche à suivre afin de conserver notre label.

Un abri à bourdon, un nichoir ainsi qu'un hôtel à insectes complétaient le stand et invitaient la population à la discussion.

Un sachet de graines de prairie fleurie a été mis à disposition des personnes intéressées avec une explication sous forme de flyers pour sa mise en place dans les jardins privés.

Marché aux fleurs

Le traditionnel marché aux géraniums de la Société de développement de Blonay était aussi présent lors de cette journée et a permis à la population de Blonay - Saint-Légier d'acheter et de faire planter leurs pots et caissettes par les jardiniers de la commune.

2m3 de terreau ont été nécessaires pour satisfaire la demande.



Analyse de terre

Un autre stand a permis aux habitant.es d'amener une poignée de terre de leur jardin pour une analyse, résultat et conseils afin d'améliorer si besoin leur précieux substrat.

Une quinzaine d'échantillons ont été analysés par M. Etienne Roulin (Société Microsol).

Déménagement

Au secteur de la voirie, l'organisation du stockage est toujours d'actualité suite à divers changements. En effet, le bâtiment situé au lieu-dit « Le Maravau » a dû être vidé afin de pouvoir le mettre à disposition des sociétés locales. Des travaux de nettoyage et de sécurisation ont été réalisés en collaboration avec les équipes du service des domaines et bâtiments. Ces travaux seront certainement terminés au tout début de l'année 2024.

Suite à l'acquisition de la « Grange de Joffrey », route des Arenes (photo ci-contre) à proximité du dépôt de la voirie, des aménagements sont également en cours.



En effet, une sécurisation du bâtiment doit être réalisée par des entreprises externes, mais également par le secteur voirie. Nous avons déjà pu profiter d'un garage opérationnel, cela afin d'établir un lieu de stockage pour toute la signalisation de la nouvelle commune. En effet, avant cette nouvelle acquisition, des panneaux et trépieds se trouvaient autant sur le secteur de Blonay que sur celui de St-Légier-La Chiésaz. Dès lors, le stockage est organisé avec efficacité ; cela permet de disposer d'un état du stock précis et, surtout, situé en un seul lieu.

Collaboration interservices

La collaboration interservices a continué à se renforcer durant l'année 2023 par différents travaux en commun dont, notamment, le fauchage des chemins forestiers, l'élagage, l'abattage d'arbres et le curage de têtes d'aqueducs en collaboration avec le service des forêts. Une collaboration ponctuelle a été fournie au secteur « Eau potable » du Service de l'urbanisme et des travaux (travaux conséquents nécessitant une aide) ainsi qu'au service des bâtiments, notamment en utilisant leur nacelle pour effectuer la taille des arbres.

Quelques travaux de génie civil ont été réalisés pour les différents services communaux.

Sécurité

La « prévention en premier », pour continuer à travailler sans danger, telle est la devise du service : la sécurité est au cœur de nos préoccupations. Une formation « Cours de sécurité – Signalisation temporaire de chantier » destinée à tout le service des espaces publics a été organisée.

Au niveau des contrôles de sécurité annuels, deux d'entre eux peuvent être cités, parmi d'autres, soit le contrôle par une entreprise agréée des lignes de vie, baudriers, cordes et matériel de grimpe et les échelles d'accès aux silos à sel également concernés par ces contrôles.

Les pharmacies de secours sont identifiées et listées sur chaque site, dans chaque véhicule. Un contrôle annuel est effectué par des professionnels du domaine afin de disposer des meilleures techniques de premier secours.

Une lampe frontale avec éclairage arrière a été distribuée à chaque collaborateur afin de sécuriser les travaux de nuit (dénéigement, débordement de cours d'eau et autres).

Gestion des véhicules et matériel

Au vu des nombreux véhicules utilisés de manière intensive au sein du service, un fichier « système de suivi de l'entretien » est régulièrement mis à jour. Chaque véhicule est aujourd'hui équipé d'une carte de suivi des entretiens. Un collaborateur est responsable de contrôler, une fois par mois, le parc complet de véhicules, y compris les élévateurs thermiques et électriques. Cette personne, qui dispose d'un CFC de mécanicien sur véhicules agricoles, se charge des réparations mineures, permettant d'économiser plusieurs milliers de francs chaque année.

Remplacement de véhicule

Le bus Toyota a été remplacé par un petit véhicule à pont Piaggio.



Balayeuse de la marque RAVO, STH EU6E. Celle-ci remplace la balayeuse S3 en leasing depuis 2016



Il a été acheté un petit véhicule à pont électrique « Adax » à l'usage exclusif des vidanges de poubelles de rue ainsi que du nettoyage des édifices publics. Ce véhicule apparaît comme maniable et non polluant puisqu'il travaille exclusivement en zone urbaine.

Entretien des routes

Afin d'améliorer la gestion de l'entretien des routes, un plan général a été établi sur l'ensemble du territoire, sous forme de carte cartographique avec date de réfection, état du tronçon, etc.

Ce document permet d'avoir une vision de l'état du réseau selon les connaissances actuelles et, surtout, une mise à jour continue.



Les principales réalisations ont été les suivantes, en 2023 :

Effectuées par des entreprises :

- Pose d'un nouveau tapis sur une partie de la route des Monts entre Fayau et Ondallaz
- Réfection complète du chemin du Praz de Forand
- Réfection complète du chemin des Béroutes ainsi qu'une partie de la Cocharde
- Réfection complète d'une partie (zone secondaire) du chemin du Saugy
- Réfection complète du chemin du Taux
- Réfection complète du haut du chemin du Château
- Réfection complète de la place du Chaudron au Chevalleyres
- Réfection complète du haut du chemin du Péage
- Réfection d'une petite partie devant le chalet de la Neuve
- Diverses réfections d'anciennes fouilles sur la commune

Effectuées par le secteur voirie et routes :

- Remplacement de divers regards de collecteur sur routes
- Remplacement de diverses grilles de route
- Remplacer les rigoles alpines cassées des chemins des Sîtes et des Pives par des rigoles en béton armé
- Réfection des murets en pierre naturelle abîmés sur route de Châtel-St-Denis, hauteur du Château
- Réfection du mur en pierre naturelle au carrefour Châtel-St-Denis / Tusinge
- Suppression des nids de poule sur plusieurs routes et chemins communaux, durant toute l'année
- Amélioration de l'entrée du chemin de la Bergerie, création d'une nouvelle bordure et pose du tapis
- Reprise du talus qui s'affaissait sur la route de Fayau, zone bois de Chexbres
- Pose d'une dizaine de socles pour l'éclairage public
- Remise à niveau des marches d'escalier entre l'administration et la boulangerie Golay
- Mur du ruisseau canalisé aux Grands-Portes, nettoyage et remplissage des trous et fissures
- Remise en état des coulisses au chemin de l'Étroit et pose de tout-venant avec réglage de la planie
- Remise en état des treillis des parcs à chiens du Grand-Pré
- Réfection des arcades de la route de Tercier (rustique et peinture) à proximité du Pub de Blonay
- Création de DIN de retenue avant la traversée de la route, ruisseau du Riaux de Meyrix (secteur de Champsavaux)
- Réfection d'un muret cassé au chemin de Forchex
- Remplacement de deux « Aquodrain » abîmés sur route
- Vernissage de la charpente du couvert de la fontaine du Chaudron
- Installation d'une nouvelle armoire d'échange de livres, gérée par la Bibliothèque communale, place de la Gare à Blonay

Plantes néophytes envahissantes

Pour cette année, les principaux objectifs étaient :

- Contrôle des foyers traités en 2021-2022
- Mise en place d'un plan de fauchage intensif (par épareuse)
- Mise à jour du carnet de gestion des néophytes
- Formation continue et conseils aux privés

Contrôle des foyers traités en 2021-2022

Les deux anciennes communes étant fusionnées, les chantiers sont maintenant communs et coordonnés. Il a été important d'assurer le suivi de ces derniers, tout au long de cette année 2023. En premier lieu, il y avait le secteur du centre de tri de la Baye à surveiller de très près. Les repousses de *Buddleja Davidii* ont été arrachées, mais au vu de la quantité présente sur ce lieu, le travail devra se faire sur plusieurs années.

Un nouveau foyer très important a été découvert sur ce site au niveau des casiers à matériaux. Une grande quantité de Renouée du Japon est présente sur les bords du talus ainsi qu'en contrebas, jusqu'à la Baie de Clarens. La première partie sur le bord a été arrachée mais, par manque de temps et de moyens, le talus devra être traité d'une façon ou l'autre prochainement, cela afin de limiter la propagation.



Pour tous les autres chantiers, un passage a été effectué aux endroits les plus importants afin d'évaluer la situation et procéder à des arrachages si cela était nécessaire.



En ce qui concerne le fauchage intensif (via épareuse), comme indiqué dans le rapport de l'année passée, un plan de fauchage annuel a été mis en place pour des zones fortement envahies et proches de l'autoroute (endroits qui ont de grands foyers de plantes néophytes envahissantes). L'idée est de faire un passage d'épareuse toutes les 3 à 4 semaines afin de ne pas laisser monter les plantes en graines. Dans l'ensemble, le planning a pu être respecté, mis à part à 1 ou 2 reprises, reports dus à la charge de travail. Cela va se poursuivre les prochaines années afin de limiter la propagation et voir si cela donne de bons résultats.

En ce qui concerne « Le carnet de gestion des Néophytes », il y a eu peu de modifications à y apporter, si l'on fait abstraction de quelques coquilles et mises à jour. Il a fallu en refaire un tirage pour le rendre disponible aux visiteurs de la journée «Vivre ensemble» du 13 mai 2023, sans oublier sa publication sur le site Internet de la Commune.

En ce qui concerne la formation continue et les demandes des privés, cette année 2023 a vu 3 personnes participer à une journée technique de l'ARCV (Association romande des chefs de Voirie) avec, comme thématique « la gestion différenciée » ainsi que « l'entretien des bords des routes cantonales ». Cela a permis de se rendre compte de ce qui était fait dans les autres communes et au niveau cantonal afin de pouvoir analyser et comparer l'état et le niveau des actions actuelles du service.

Quelques privés ont également contacté le service cette année via courriels ou téléphones afin d'avoir des renseignements sur des plantes néophytes envahissantes. Les informations et les questions semblent augmenter d'année en année, preuve que le sujet touche de plus en plus de monde au niveau communal. La population prend conscience de la problématique et semble satisfaite de trouver un répondant pour les aider dans leurs démarches.

Déneigement

- Permanence téléphonique 24h sur 24h (toute l'année) en complément des « piquets neige » effectués du 1^{er} novembre au 30 mars.
- Le personnel du SEP assure le service de piquet en alternance (pour une semaine) et doit régulièrement procéder à l'inspection des routes la nuit. Cette tournée fait l'objet d'un rapport d'état. Cette même personne a l'importante responsabilité de déclencher le processus d'intervention des collègues (ainsi que d'un partenaire privé, si nécessaire).
- Deux silos à sel sont à disposition, l'un au dépôt de la voirie (Route du Tirage), de 55 tonnes, et l'autre à l'intersection des routes des Pléiades et de Tusinge, de 110 tonnes. La technologie apportée facilite grandement le travail de gestion du stock ainsi que le chargement des unités de déneigement. Il est possible de suivre l'évolution des mouvements à l'aide d'un logiciel qui mémorise toutes les entrées/sorties de sel pour celui de St-Légier-La Chiésaz ; le même système a été installé sur celui de Blonay, durant l'année 2023.



Priorisation, les routes sont classées en trois catégories :

1. Les routes communales desservies par les transports publics (écoles et VMCV). Ces routes ont la priorité d'intervention et doivent être déneigées dès 6h00.
2. Les routes de quartiers, les places du village, écoles, trottoirs, suivent en fonction de la disponibilité des intervenants.
3. Les routes secondaires, avec un passage à la fin des précipitations, pour les rendre praticables.

Il est à relever cependant que les usagers doivent aussi s'adapter aux conditions météorologiques du jour.

Outils à disposition

- Un état des lieux et cartographie de tous les chemins déneigés, en collaboration avec le SUT, est mis à jour régulièrement (listage, analyse et rapport, état des lieux d'entretien).
- En ce qui concerne la réorganisation des tournées de déneigement, une mise en ligne des tournées sur cartoriviera.ch a été effectuée, avec l'attribution du véhicule le plus approprié ainsi que le tracé cartographique.

Un exemple de la complexité du réseau : chaque couleur correspond à un véhicule de déneigement ou une tournée à pied.



Neige

L'année 2023 a vu un faible taux de déneigement, conséquence du changement climatique, soit très peu de déneigement au niveau des villages, mais bien plus sur les hauts. Environ 100 tonnes de sel ont été épandus durant la saison hivernale.

Les hivers sont de plus en plus courts avec moins de précipitations, donc moins de travaux de déneigement.

Illuminations

Amélioration des éclairages de Noël à la Grande Salle du Grammont, au Collège de La Chiésaz, au parc des Curtis et en divers endroits du village de St-Légier-La Chiésaz, ainsi que dans la traversée de la route des Deux-Villages, en direction de Blonay.

Egouts et Eaux claires

- ⇒ Ouverture des chambres sur demande et pose de sondes de débit.
- ⇒ Pose et réfection de regards EU/EC
- ⇒ Vidange des sacs de grilles, contrôle et réglage des déversoirs d'orage
- ⇒ Contrôle caméra des chambres en différents endroits du territoire

Un nouveau sous-secteur, celui du Patrimoine arboré

Suite à une analyse réalisée durant l'année 2022, le besoin de mettre en place une structure pour la gestion du patrimoine arboré s'est fait ressentir. Une partie des compétences en personnel et matériel étaient déjà existantes au sein des services de la commune. Toutefois, il a fallu regrouper ces ressources et structurer ce secteur de manière à le rendre plus efficient. La décision a donc été de créer un sous-secteur, rattaché au service des espaces publics, étant donné que la majorité du patrimoine arboré urbain est présente dans les parcs ou à proximité des routes.

Les moyens matériels sont entreposés au sein du bâtiment des Espaces verts, car un partage des moyens et des connaissances se fait quotidiennement. Pour la gestion administrative, le bureau est localisé dans les locaux du service de l'urbanisme et travaux, sis à la route des Deux-Villages 23, à St-Légier-La Chiésaz. Une collaboration avec ce service se fait également pour la gestion de l'ensemble des procédures liée au règlement sur la protection des arbres. Cette mise en place permet ainsi de regrouper au mieux les moyens nécessaires pour la gestion du patrimoine arboré.

Actuellement, le secteur du patrimoine arboré, emploie une personne à 100% et un suppléant à 10%. Une partie des tâches se réalise en collaboration avec les espaces verts, mais certains travaux demandent des compétences supplémentaires pour un bon entretien de nos arbres. Nous collaborons donc avec des entreprises employant du personnel ayant le brevet fédéral de spécialiste en soins aux arbres.

Déménagement

La mise en place de ce sous-secteur a nécessité le déménagement d'un collaborateur du service des forêts, ainsi que du matériel nécessaire pour le soin aux arbres. Ce qui a, bien entendu, exigé quelques aménagements dans les locaux des espaces verts. Ce changement a été intégré de manière très positive par l'ensemble des collaborateurs des espaces verts. Le Patrimoine arboré étant nouveau, il amènera sans doute quelques ajustements encore ces prochaines années.

Une présentation du rôle de la gestion du patrimoine arboré a été faite à l'ensemble des collaborateurs du service des espaces publics (espaces verts, voirie, routes et déchets). Cela pour permettre à chacun.e de comprendre sa place et sa fonction au sein de cette réorganisation.

Objectifs

Étant donné que ce secteur est nouveau, plusieurs choses vont être mises en place ces prochaines années. Afin de ne pas se perdre, des objectifs ont été définis. Au vu des ressources actuelles au sein du patrimoine arboré, les priorités et objectifs ci-dessous ont été fixés afin d'assurer un bon fonctionnement.

Objectifs sur les 5 prochaines années

- Recensement de l'ensemble des arbres du domaine public
- Plan de gestion de l'entretien des arbres communaux
- Mise à jour du règlement communal de protection des arbres
- Recensement des arbres remarquables, en relation avec l'inventaire cantonal
- Définition d'un plan de communication

Collaboration avec le SUT (Service de l'urbanisme et travaux)

Le SUT est en charge de faire respecter le règlement sur la protection des arbres. Afin de répondre au mieux aux différentes demandes liées à ce règlement, une collaboration avec le responsable du patrimoine arboré s'effectue. Les demandes sont en lien principalement avec les projets de construction, d'aménagement et des demandes d'abattages d'arbres. Cet échange permet une meilleure intégration de l'arbre en milieu urbain.

Le règlement communal de protection des arbres doit être rapidement mis à jour. Lors de la fusion des communes il a été défini qu'une mise à jour de l'ensemble de nos règlements soit réalisée et celui-ci en fait bien entendu partie. Mais également suite à l'entrée en vigueur, au niveau cantonal, de la nouvelle Loi sur la Protection du Patrimoine Naturel et Paysager (LPrPNP), une adaptation doit être effectuée. Toutefois, le Grand Conseil doit encore valider de manière définitive le règlement d'application de la nouvelle loi.

Demandes d'abattages d'arbres

Sur l'ensemble de l'année 2023, 76 demandes d'abattage ont été traitées. (72 en 2022). Cela reste donc stable. Il a été constaté qu'une partie importante de ces demandes d'abattage était liée à des arbres qui ont dépéri en un court laps de temps. Le stress hydrique à répétition de ces dernières années, en est probablement l'une des causes.

Sur le domaine public, 3 arbres ont dû être abattus car leur état sanitaire présentait trop de risques pour les passants et utilisateurs.

Entretien du patrimoine arboré communal

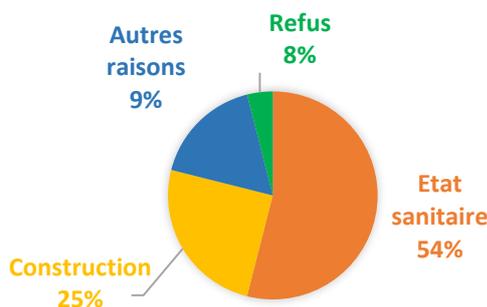
Suite au plan de gestion qui a été établi, une priorisation de l'entretien des arbres est définie sur 5 ans. La priorité a été mise sur le secteur de Blonay, car il n'y avait peu, voire pas de suivi par le passé.

Quelques travaux réalisés en 2023 :

- Tilleuls parking des Oches : taille de formation.
- Cèdre parc de l'Ancien Stand : taille d'allègement.
- Marronniers du parc de l'Ancien Stand : taille de maintien et suppression du bois mort.
- Tilleul route de Chailly : taille de maintien et gabarit routier.
- Cèdre du parc de Mon-Foyer : taille d'allègement et suppression du bois mort.
- Hêtres du parc du Clos des Mésanges : taille d'allègement, suppression du bois mort et haubannage.
- Orme du Collège de Bahyse : taille de soin à la couronne.



DEMANDES D'ABATTAGES D'ARBRES 2023



- Tilleuls de la garderie Pain d'épice : taille d'allègement, gabarit et suppression du bois mort.
- Marronniers, administration St-Légier-La Chiésaz : taille de maintien.
- Tilleul Eglise de La Chiésaz : taille de maintien et contrôle haubanage.
- Cèdre du cimetière de La Chiésaz : taille d'allègement, suppression du bois mort et haubanage.



Plantation

A l'automne 2023, 19 arbres ont été plantés sur le domaine public. Une partie importante de ces plantations sont réalisées en compensations des arbres abattus, sans oublier le nouvel aménagement de la place devant le Collège de Cojonex. Pour le reste, il s'agit de nouvelles plantations. Les plantations d'arbres ont été réalisées durant la période automnale, car la reprise est plus favorable. Les plantations au printemps demandent un suivi plus important pour l'arrosage.



Cependant, un suivi de l'arrosage est assuré durant la période estivale ceci sur les 5 premières années qui suivent la plantation. Afin d'être plus efficace et assurer un meilleur arrosage, Des poches contenant 70 litres d'eau au pied des arbres ont été installées, pour la première fois.

Cela assure une diffusion plus régulière et garde une zone humide au pied de l'arbre.

Cartographier les arbres du domaine public

En milieu urbain, les infrastructures techniques sont présentes en surface et en sous-sol. Les arbres occupent les mêmes espaces, il est donc important de pouvoir partager ces informations sur une base d'information SIT. Pour cela nous utilisons le même programme « QGIS » que le service de l'urbanisme et travaux. Pour la gestion du patrimoine arboré, une localisation de chaque arbre est donc possible. Une numérotation a été mise en place afin de pouvoir identifier chaque élément. Ce programme permet également de référencer l'ensemble des informations disponibles sur chaque arbre, mais aussi l'ensemble des contrôles et travaux effectués sur chacun d'entre eux.

Formation

Étant donné que le suppléant du secteur n'avait aucune formation certifiée sur les techniques de grimpe aux arbres et que la volonté est de mettre en place un concept de travail en sécurité, ce collaborateur a donc suivi avec succès le cours de base niveau 1. Il s'agit d'une semaine de formation organisé par une entreprise spécialisée sur les techniques de grimpe dans les arbres, « Grimpe aux arbres Suisse Sàrl ».

Dans la même volonté de mettre en place un travail dans les arbres en sécurité, une mise à jour des techniques de travail à l'échelle dans les petits arbres était nécessaire pour le secteur des espaces verts, avec lequel une collaboration est établie pour l'entretien des petits arbres. Le but est de définir une technique de travail sécurisée et d'installer du matériel de travail identique pour tous. Une formation a été mise en place avec l'entreprise « Grimpe aux arbres Suisse Sàrl », sur notre Commune, pour l'ensemble du personnel des espaces verts et du patrimoine arboré.



4.3 Déchets

Gestion des déchets et des centres de tri

Rappel : sont considérés comme « déchets urbains » au sens de l'art. 3, let. a, OLED :

- les déchets produits par les ménages, - les déchets qui proviennent d'entreprises comptant moins de 250 postes à plein temps et dont la composition est comparable à celle des déchets ménagers en termes de matières contenues et de proportions.

Au total général (addition des tonnages 2023 en gras du tableau ci-dessous), ce sont 6'658 tonnes de déchets urbains qui ont été collectés l'an dernier sur le territoire communal (6'525 tonnes en 2022).

Cela représente environ 545 kg/hab/année de déchets en 2023 (545 kg/hab/année en 2022) ou environ 1,5 kg/hab/jour, en chiffres ronds.

Pour les déchets incinérables (ordures ménagères + déchets encombrants), cela représente 145 kg/hab/année, proche de la moyenne cantonale (2022) de 159 kg/hab/année. On peut estimer qu'une part de la différence est due à la bonne organisation du tri des biodéchets de cuisine, mis en place dans notre Commune dès la fin de l'année 2022.

Pour considérer l'évolution de la masse totale de la collecte de plusieurs catégories de déchets ci-dessous, il faut sans doute tenir compte d'une légère augmentation de la population (env. 200 habitants de plus entre 2022 et 2023). On peut toutefois se réjouir d'une certaine stabilité de la production totale, en tonnes, de déchets par habitant et par année dans notre commune (comparaison 2022 et 2023).

Types de déchets urbains (t) = tonnes	2021 Total (t)	2022 Total (t)	2023 Total (t) (+200 hab.)
Incinérables (total)	1873	1804	1817
Ordures ménagères	1406	1364	1369
Déchets encombrants	431	396	399
Déchets communaux	36	43	49
Biodéchets méthanisables (total)	2256	1937	2068
Papier + carton	854	784	759
Verre	633	590	564
Métaux	106	118	169
Bois usagé	444	392	403
PET	39	41	37
Déchets spéciaux ménagers	25	20	22
Huiles	5	5	6
Electroménager, électronique	50	80	98
Autres déchets (textiles, pneus, inertes, capsules à café)	843	754	715

Quelques observations :

- La collecte papier + carton est en diminution depuis 2 ans, ce qui est difficilement explicable si l'on tient compte de l'expansion du e-commerce et des livraisons à domicile qui génèrent beaucoup d'emballages. On peut estimer qu'il y a moins de journaux et/ou de catalogues papier imprimés dans les boîtes aux lettres.
- Une question se pose également concernant la diminution du tonnage de la récupération du verre, ce qui demeure assez inexplicable...
- La variation du tonnage de PET s'explique peut-être par une certaine prise de conscience que, dans notre commune, nous avons la chance de disposer d'eau de source pratiquement en permanence ! Ou alors, la population a peut-être pris l'habitude de retourner ces flacons vides là où ils sont achetés, ce qui serait un très bon réflexe !
- La forte augmentation (encore et toujours...) du tonnage des déchets électroménagers et électroniques de loisirs, à l'instar de ce qui a été relevé dans les dernières statistiques de la Confédération.

Marché public, demande d'offre afin de reconduire les contrats

Un marché public pour la collecte et la récupération des déchets est un processus organisé par nos autorités, cela afin de confier la gestion des déchets à des entreprises privées ou à des organismes spécialisés. Ce marché public vise à garantir une collecte, un traitement et une élimination efficaces et écologiquement responsables des déchets produits par la population.

Dans le cadre d'un marché public de récupération des déchets, les autorités publiques lancent généralement un appel d'offres ou une procédure de sélection pour identifier les entreprises ou les prestataires de services capables de répondre aux besoins spécifiques en matière de gestion des déchets.

Les critères de sélection peuvent inclure des considérations telles que l'expérience, les capacités techniques, les pratiques environnementales, les coûts et la capacité à respecter les normes réglementaires.

Une fois sélectionnés, les prestataires de services de gestion des déchets peuvent être chargés de diverses tâches, telles que la collecte des déchets ménagers, le recyclage, voire le traitement des déchets dangereux.

Les marchés publics de récupération des déchets visent à assurer une gestion efficace des déchets tout en garantissant la transparence, la concurrence et le respect des réglementations en vigueur.

Ils contribuent également à promouvoir le développement de solutions innovantes et durables pour la gestion des déchets, tout en favorisant la réduction des impacts environnementaux et la préservation des ressources naturelles.

Le grand défi de l'année 2023 a été la mise en route de marchés publics et ou demande d'offre (3 minimums) de toute la récolte des catégories les plus importantes par les transporteurs dont le contrat arrivait à échéance. Ces différentes catégories concernées sont les suivantes :

- Ordures ménagères
- Bois
- Encombrants
- Papier-carton
- Verre
- Déchets verts
- Métaux
- Alu-fer-blanc
- Inertes

Le bureau Vallat Partenaires a accompagné les autorités dans cette démarche particulièrement pointue.

Revalorisation du PET

Centre de tri de la Baye à Blonay et du Chapon à St-Légier-La Chiésaz

La récolte faite dans nos centres de tri est aujourd'hui correcte, car surveillée. En début d'année, la récolte du PET sur l'ensemble de la Commune a été regroupée au centre de tri du Chapon.

Cinq fois par semaine, l'après-midi, 3 résidents de la cité de Genévrier viennent trier les contenants, un poste de tri ayant été aménagé avec une place de stockage.

37'540 tonnes de PET ont été triées en 2023, pour une ristourne de CHF 8'086.10.



Pour des raisons de sécurité, les interrupteurs ainsi que l'ouverture des compacteurs sont systématiquement cadenassés.

Suite à la mise en place de la collecte Gastrovert Twin, la benne de déchets cuisinés a été recyclée pour la récolte d'inertes.

En effet, les boxes qui étaient utilisés jusqu'alors n'étaient pas adéquats pour le tri, ainsi que pour le volume apporté.



Eco-points

Certaines infrastructures ont été revues et améliorées afin que le tri soit possible et facilité pour l'ensemble des habitants, en particulier pour la récupération des capsules Nespresso, boîtes de conserves et l'aluminium.

Gastrovert « Twin »

Afin de valoriser au mieux les déchets alimentaires, un système de collecte Gastrovert « Twin » a été lancé en fin d'année 2022, muni d'un système informatique qui détecte le taux de remplissage des bacs. Une fois pleins, ceux-ci sont évacués et remplacés par des bacs préalablement nettoyés. Le parc de ce système continue d'être développé.

Nettoyage

Une campagne de nettoyage de tous les moloks a été effectuée au mois d'octobre, après les grosses chaleurs de l'été.

4.4 Espaces Verts

Création d'un nouveau local dans le dépôt pour machine TCO



Qu'est-ce que le thé de compost oxygéné (TCO) ?

Le thé de compost oxygéné est un liquide issu du processus de compostage riche en matières-organiques et en micro-organismes. Il améliore la vie organique du sol afin d'obtenir des plantes plus résistantes et plus saines et à moyen terme diminuer l'apport d'engrais organique sur les terrains de sports, massifs et autres plantations.



Ce travail de fabrication doit s'effectuer dans un endroit sombre à une température comprise entre 18 et 22 degré.

C'est pourquoi la réalisation de ce local, à l'intérieur de la grange du Grand-Pré, à Blonay, est vite devenue une évidence.

Chantiers principaux réalisés en 2023

Afin de faciliter le travail d'entretien, mais surtout d'embellir le lieu, il a été procédé à l'arrachage d'un talus de Cotoneaster se situant à la route de Bahyse à Blonay.



Après avoir évacué ces végétaux et enlevé les vieilles souches, un peu de terre végétale a été rajoutée et la terre de ce talus a été égalisée afin de semer du gazon. Grâce à ce travail, l'entretien de cet endroit sera nettement facilité et l'esthétisme paysager des lieux en sortira grandement amélioré.



Sur le même site, 2 laurèles ont été arrachées afin d'éliminer petit à petit cette espèce envahissante.

5 Mahonia media 'Winter Sun' ont été plantés en compensation de ces laurèles qui, par leur floraison hivernale, feront le bonheur des premiers insectes butineurs.



Semis autour de l'annexe de l'auberge communale



Après quelques mois de travaux de réfection de l'annexe de l'auberge communale, une remise en état des extérieurs a été nécessaire.

Premièrement, le drainage le long du bâtiment et la zone gazon ont été séparés par la pose d'une bordure en bois, afin d'embellir et faciliter l'entretien. Suivi par la mise en place et l'égalisation de la terre, puis du gazon.

Un paillage a été nécessaire afin d'améliorer la germination durant cette période déjà très chaude.

Stagiaires

Cette année, plusieurs demandes de stages ont été formulées et, c'est avec enthousiasme et motivation qu'il a été répondu positivement à ces sollicitations pour jeunes en transition, vérification et ou évaluation de projet professionnel, travail saisonnier.

- Du 19 au 30 juin : M. Dylan Bally
- Du 4 au 15 septembre : Mme Elena Constantin (Cité du Genévrier)
- Du 6 décembre 2023 au 28 février 2024 : M. Mathis Spertini (projet LiFT)

L'éco-pâturage

Après une année 2022 appréciée et réussie, le recours à l'éco-pâturage pour l'entretien de certaines parcelles communales est poursuivi.

C'est ainsi qu'une trentaine de moutons de la race Ouessant ont fait leur retour dans le secteur des collèges de Clos Béguin, de Bahyse et autour du cimetière de St-Légier-La Chiésaz.

Les moutons ont un faible impact sur l'environnement, facilitent l'entretien dans des zones difficiles d'accès et ont un excellent impact naturaliste et émotionnel sur la population.



Désaffectation d'une terrasse au cimetière de Blonay



Selon le règlement du cimetière, la durée avant une désaffectation d'un secteur de tombes à la ligne est de 25 ans. Au mois d'octobre, 81 tombes arrivant à échéance (parfois plus de 35 ans) ont été désaffectées par le service des espaces publics.

Le secteur a ensuite été remis en herbe.

Tas de feuilles

Afin de recréer un tapis forestier propice à la vie du sol, des feuilles ont été volontairement laissées sur place sous certains arbres monumentaux de la Commune.

Cette matière organique favorise le décompactage du sol, augmente sa porosité et permet ainsi une meilleure circulation de l'air et de l'eau. Il offre également un habitat précieux et un garde-manger à de nombreux insectes et petits mammifères.



Acquisition d'un nouveau véhicule

Afin de satisfaire à un manque au niveau du parc des véhicules des espaces verts, un nouvel utilitaire électrique a été acquis.

Ce dernier, de la marque Goupil G4 M, entièrement électrique, est une très bonne contribution à la limitation des émanations de gaz à effet de serre (GES) ainsi qu'à la lutte contre le bruit.



Il est équipé d'une citerne pour l'arrosage et pourra également servir pour divers petits transports, cela exclusivement en zone urbaine.

Réfection complète du terrain de football « A », terrain principal en herbe, de Praz-Dagoud



Une réfection complète du terrain « A » a débuté au printemps 2023.

Ce travail a nécessité de gros moyens :

Après un décapage de la terre sur l'ensemble du terrain, une correction d'altitude (différence de 60 cm) a été nécessaire.

Des fouilles ont été réalisées afin de permettre l'arrivée d'eau (pour l'arrosage automatique) et d'électricité (pour le panneau d'affichage).

Une modification du flotteur de la citerne a été effectuée pour une meilleure optimisation de l'eau de récupération.

Des fentes ont été également réalisées pour le drainage. Différents amendements en sable, charbon végétal et engrais ont été apportés.

Avant de procéder au semis final, une planimétrie précise de l'ensemble du terrain a été réalisée dans de parfaites conditions. Afin de permettre un raccordement parfait du terrain avec le pourtour du côté sud, la pose d'éléments en L, en béton, était la meilleure solution.

La fin des travaux devrait être réalisée en 2024 avec ouverture progressive du terrain pour les joueurs.



Pose d'un arrosage automatique du terrain « B »

Avec des étés toujours plus chauds, la mise en place d'un arrosage automatique du terrain B devenait indispensable.

Profitant de la réfection du terrain « A » (machines et main d'œuvre sur place) ces travaux ont été réalisés.

L'eau utilisée sera en partie prise depuis la citerne de récupération des eaux de pluie, chaque fois que cela sera possible.

4.4 Cimetières

Statistiques et chiffres 2023

Données arrêtées au 31 décembre 2023

Il est toujours bon de rappeler que les cimetières communaux sont les lieux d'inhumation officiels de toutes les personnes décédées sur le territoire de la Commune, ou qui y étaient domiciliées en résidence principale au moment de leur décès. Cette règle est identique et s'applique dans toutes les communes du canton.

Désaffectation partielle du cimetière de Blonay

Au vu du réaménagement prévu des cimetières de Blonay et St-Légier-La Chiésaz et conformément aux dispositions du règlement du 12 septembre 2012 sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF), les tombes de corps à la ligne n^{os} 323 à 403 situées au cimetière de Blonay ont été désaffectées courant octobre 2023.

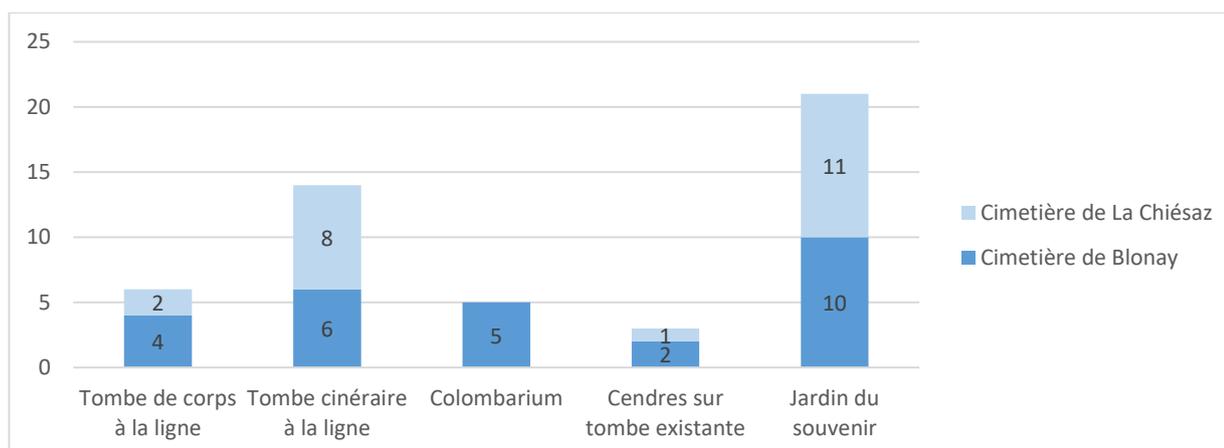
Nombre de décès ayant eu lieu sur le territoire de la commune en 2023

Au total, **294 décès** ont eu lieu sur le territoire de la commune de Blonay - Saint-Légier en 2023.

Nombre d'habitants décédés

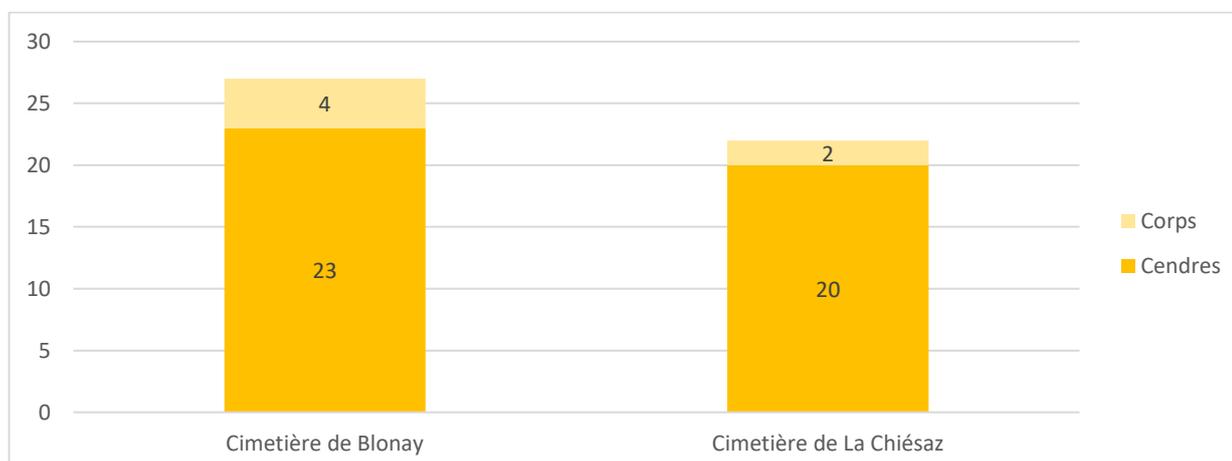
Au total, **104 habitants** de la commune sont décédés en 2023.

Type de tombes 2023



* Suite à la désaffectation partielle du cimetière de Blonay, un corps a été exhumé puis inhumé dans une nouvelle concession au cimetière de Blonay. Cette inhumation n'a pas été prise en compte dans la statistique.

Genre d'inhumation 2023



4.5 Stationnement

Stationnement

La Commune met à disposition 61 secteurs de stationnement pour les usagers. Ces zones sont dissociées selon deux régimes distincts : gratuits ou payants avec limite de temps. Sur ces 61 secteurs, des possibilités de stationnement sont offertes pour les voitures automobiles, les deux roues (cycles et motocycles) et pour les personnes à mobilité réduite. Se trouvent également 2 x deux places pour la recharge de véhicules électriques, pour le partage de véhicules "car sharing", pour les camions ainsi que pour les autocars.

L'ensemble de ces zones permet une répartition du stationnement, en fonction de la signalisation routière en place, comme suit :

134	places pour deux roues / mixte (cycles/motocycles)
679	places pour du parage contre paiement
190	places pour du parage avec disque de stationnement
236	places pour du parage libre (selon RGP)
20	places pour personnes à mobilité réduite
6	places pour camions
8	places pour autocars
4	places de recharge pour véhicules électriques
96	places sur fonds privé communal
158	places sur fonds privé à disposition du public

Par places sur fonds privé à disposition du public, il faut entendre celles qui se trouvent principalement à proximité des commerces comme Migros, Coop ou Denner, parkings souterrains ou en surface. Ces chiffres sont approximatifs, tenant compte des diverses zones longitudinales où les places ne sont pas délimitées.

Paiement du stationnement

A ce jour, si le paiement en numéraire est toujours possible, le système de paiement dématérialisé est bien adopté par les usagers. Ce système est possible au moyen de l'application PayByPhone.

La gestion du stationnement sur le domaine public, y compris la maintenance des horodateurs et parcomètres collectifs, sont du ressort de l'ASR, office du stationnement.

Horodateurs – parcomètres collectifs

La majeure partie des horodateurs et parcomètres installés sur notre Commune peuvent être contrôlés à distance via une plateforme web. La communication avec ces appareils se fait via un modem et une antenne-relais de téléphonie mobile. L'évolution de la technologie en matière de communication a obligé la Commune à les rendre compatibles avec les standards de Swisscom. Pour certains appareils, les travaux ont été effectués courant 2020. Par contre, pour d'autres, cette adaptation n'était pas possible. La décision a été prise de les utiliser au maximum de leurs possibilités, tout en évitant les grosses interventions de réparation. Il y a lieu de préciser que certains types d'appareils sont annoncés en fin de vie au 31 décembre 2026. Passé cette date, la société en charge de l'entretien de ces machines ne pourra plus intervenir.

Les machines de nouvelle génération répondent aux standards du moment : appareils solaires, dalle tactile sans délivrance de ticket, gestion technique par hébergement distant, solution cloud multisite pour une gestion centralisée des machines.

Places Mobility

La place pour partage de véhicules "car sharing" Mobility de St-Légier-La Chiésaz, à proximité de la halte MVR de St-Légier-village, a été résiliée. La place "Mobility" à Blonay, parking des Oches, a été maintenue, mais avec un véhicule électrique, rechargeable sur place. L'endroit a été équipé d'une borne de recharge.

Situation de la place du parking des Oches



Places de recharge pour véhicules électriques

La Commune dispose de 4 bornes pour les véhicules automobiles électriques rechargeables. Deux sont situées au parking des Oches à Blonay, et deux autres se trouvent au parking Derrière-le-Four, à l'angle avec la route des Areneys côté St-Légier-La Chiésaz.

Les places signalées comme telles sont à disposition des utilisateurs.

2 places au parking des Areneys – Derrière-le-Four
à St-Légier-La Chiésaz

2 places au parking des Oches à Blonay



Pour ces quatre stations de recharge, la Commune est en partenariat avec la société GreenMotion / Eaton. Il faut encore préciser que ces quatre emplacements se trouvent sur des fonds privés de la Commune, mis à disposition du public.

La Commune cherche à étendre les possibilités en matière de places de recharge pour les véhicules électriques. Depuis la mise en route du partenariat avec GreenMotion, on constate une évolution dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les temps de charge et les coûts des installations. Aujourd'hui, la Commune va intégrer ce point dans le cadre du plan directeur communal des circulations.

4.6 Circulation & Mobilité

En matière de circulation routière et de mobilité, de nombreux dossiers ont été traités. Parmi eux, citons notamment :

- Suite des travaux concernant la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, étape entre le kiosque et le giratoire de La Chiésaz.
- Suite des travaux concernant le réaménagement du chemin de la Chenalettaz (secteur amont).
- Travaux préparatoires concernant la mise en zone 30 km/h de la partie amont du chemin de la Chenalettaz.
- Extension de la zone 30 km/h des Cuarroz, avec la partie amont du Lacuez et de Fossaulion.
- Les divers chantiers de construction et de réfection de chaussée.

A cela s'ajoute de nombreux dossiers qui concernent des adaptations et/ou des modifications de la signalisation routière ainsi que l'ensemble des travaux qui nécessitent un suivi et une intervention suite à des dommages ou lors de travaux de réfection de chaussée.

Comme chaque année, les marquages routiers font l'objet de campagnes de rafraîchissement. Sur ce sujet, il s'agit aussi bien des zones de stationnement que des passages pour piétons, intersections et autres marquages divers. Il en est de même pour la signalisation verticale en bordure des routes et chemins. Cette dernière doit également faire l'objet de remplacements lorsqu'elle devient trop défraîchie, voire illisible.

Les nombreux chantiers en cours tout au long de l'année monopolisent également une grande partie du temps. Lorsque ces derniers touchent le domaine public, avec un impact sur la circulation routière en général ou sur le cheminement des piétons en particulier, ils nécessitent une surveillance active.

A noter qu'au niveau prévention, la Commune est représentée au sein du BPA (bureau Suisse de prévention des accidents). Cette représentation concerne aussi bien la circulation routière, la sécurité sur les chantiers, ainsi que le monde de la construction.

4.7 Procédés de réclame

Le secteur travaux/mobilité est en charge de toutes les demandes en lien avec les procédés de réclame (enseignes, banderoles et publicités diverses, procédés temporaires ou permanents). La majeure partie des demandes fait l'objet de l'établissement d'un dossier, suivi d'une décision de l'autorité.

4.8 Eaux usées et Eaux claires

Projets secteur travaux EU-EC, eau potable et route

- ⇒ Chemins de Lacuez et Fossaulion, réfection de la chaussée et des services industriels, création d'un trottoir franchissable
- ⇒ Chemin de la Lécheyre, étude suite à inondation EC
- ⇒ Prantin Cergnette, remplacement de la conduite d'eau
- ⇒ Scie, ruisseau de la, amélioration du cours d'eau (Château d'Hauteville)
- ⇒ Scie, ruisseau de la, amélioration du cours d'eau (Chamoyron)
- ⇒ Champ Jaccoud, projet de renouvellement EC, eau potable, EP et route, exécution en 2023
- ⇒ Bourricloz, réfection complète avec SI, exécution en 2023 et retouches en 2024
- ⇒ Ste-Croix, réfection route, EC, eau potable et EP, partie intermédiaire exécution en 2023 et tapis posé en 2024
- ⇒ Rio-Gredon, remplacement eau potable, en collaboration avec projet de Romande Energie SA
- ⇒ ECF Ognonnaz, priorités 2
- ⇒ La Veyre-d'en-Haut, création d'un trottoir
- ⇒ Gare de Blonay, remplacement d'un éco-point et pose d'éclairage public, abandonné en 2023
- ⇒ Praz Grisoud, remplacement de la conduite d'eau potable de Tercier et création d'un bouclage sur réseau de la Chaniaz avec modification de la défense incendie, abandonné en 2023
- ⇒ Etude, chemins du Lacuez et Fossaulion, réfection complète
- ⇒ Ch. de la Lécheyre, rte des Pléiades, ch. Baye, étude suite à inondations
- ⇒ Rio-Gredon, remplacement du réseau d'eau potable, étude
- ⇒ Chemin de Bourg-Dessous, réfection de la chaussée et des services industriels

Entretien

- ⇒ Contrôles caméra des canalisations EU-EC :

Chemin de la Chaniaz	Eaux claires et eaux usées	Contrôle caméra
Chemin de Champ Jaccoud	Eaux claires	Contrôle caméra
Chemin de Pangires	Eaux claires	Contrôle caméra
Chemin de la Duchesne	Unitaire	Contrôle caméra
Route des Monts	Eaux claires et eaux usées	Contrôle caméra
Chemin de la Chiésaz	Eaux claires	Contrôle caméra
Route des Deux-Villages	Eaux claires	Contrôle caméra
Chemin de Champ Jaccoud	Eaux claires et eaux usées	Contrôle caméra
Sentier des Tollettes	Eaux claires et eaux usées	Contrôle caméra
Chemin de Vers-Chez-Cottier	Eaux claires et eaux usées	Contrôle caméra
Chemin des Vignerons	Eaux claires et eaux usées	Contrôle caméra
Chemin du Pré au Blanc	Eaux claires et eaux usées	Contrôle caméra

Chantiers communaux

- ⇒ ECF Ognonnaz priorité 1 Scie-Chevalleyres et sentier des Tollettes
- ⇒ Chenalettaz 3^{ème} étape.
- ⇒ Oroliettaz, Routiaz, Forestallaz
- ⇒ Pré Bottonens, travaux d'urgence extension d'eau potable, finalisé en 2023
- ⇒ Route de Vevey, remplacement de la conduite d'eau (goulet)
- ⇒ Route des Monts, réfection EU-EC
- ⇒ Vevey et Chailly, rtes de, Riau de Meyrix, inondation EC
- ⇒ Chemin de Ste-Croix, réfection route et services industriels
- ⇒ Chemin de Champ Jaccoud, réfection route et services industriels
- ⇒ Chemin de Bourricloz, réfection route et services industriels

5. FORMATION ET JEUNESSE

5.1 Etablissement primaire et secondaire Blonay - Saint-Légier

Le rapport 2023 de cet établissement est disponible dans son intégralité sur le site internet communal www.blonay-saint-legier.ch.



Bahyse



Clos-Béguin



La Chiésaz

5.2 Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier



La bibliothèque a pour mission de promouvoir la lecture, l'accès à la culture et à l'information. Elle est au centre de la vie communautaire, au même titre que l'église, la poste, le café de ville ou de quartier. Elle est un lieu public ouvert à tous. Elle offre des services comme le prêt de livres, CD ou de DVD, recherches sur Internet, animations, expositions. Un personnel compétent conseille l'utilisateur.

Elle est aussi un lieu de rencontre.

Lecteurs - Lectrices

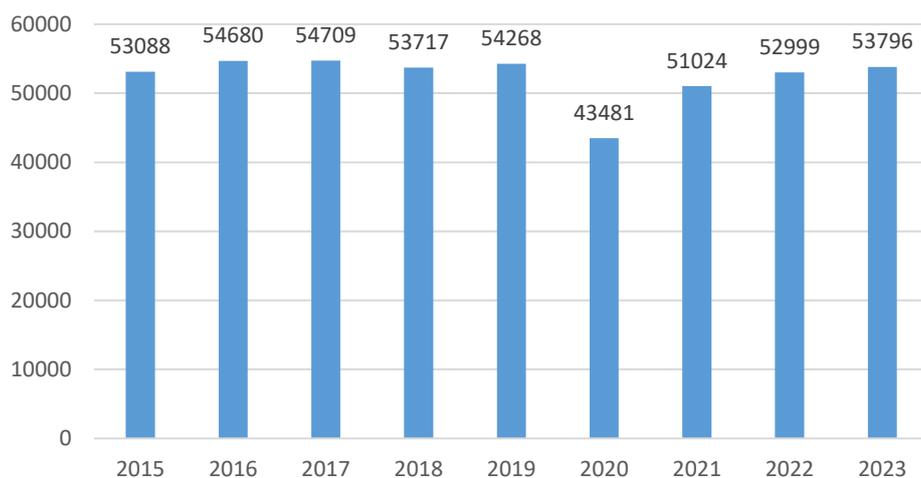
Il existe 2 types de lecteurs.trices : inscrits.es et actifs.ves. Le.la « lecteur.trice actif.ve » est un.e lecteur.trice ayant eu au moins une activité de prêt aux guichets durant l'année. Le nombre de lecteurs.trices actifs.ves, pour 2023, est de 1'464.

Le.la « lecteur.trice inscrit.e » dont la statistique se base sur les inscriptions effectuées à la bibliothèque de Blonay – Saint-Légier. Pour 2023, le nombre de lecteurs.trices inscrits.es est de 2'451.

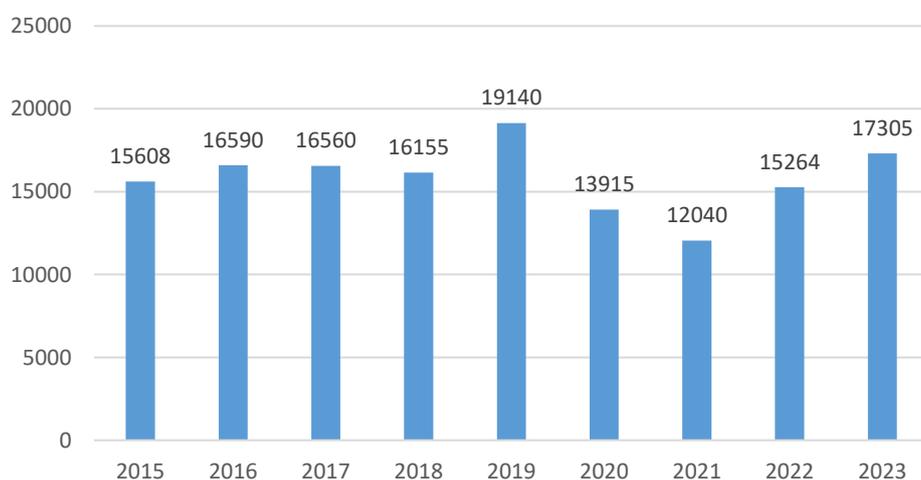
Concernant le nombre de documents empruntés, les collaborateurs.trices de la bibliothèque suivent la demande de l'OFS qui cumule le nombre de prêts et de prolongations. Nombre de prêts : 53'796.

A noter encore la fréquentation qui est calculée de la manière suivante : nombre de passages divisé par 2, auquel nous soustrayons 10 % : Fréquentation : 17'305.

Evolution de nombre de prêts



Evolution de nombre de la fréquentation



6. SECURITE ET CONTROLE DES HABITANTS

6.1 Association Sécurité Riviera (ASR)

Le rapport de gestion 2023 du Comité de direction ASR étant volumineux, celui-ci peut être téléchargé dans son intégralité sur le site internet www.blonay-saint-legier.ch.

Il comprend toutes les informations sur les activités de Police Riviera, SDIS Riviera, Ambulance Riviera, Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut ainsi que des Services généraux.

6.2 Office de la Population

Structure et évolution de la population

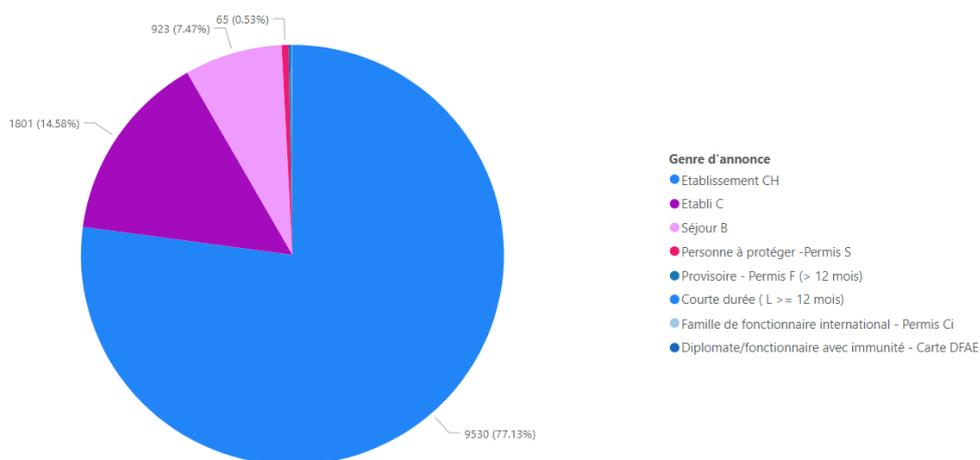
Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de la population dans les registres communaux au 31 décembre 2023. L'extraction des données a été réalisée le 2 février 2024.

De légères variations entre les chiffres officiels (Statistique Vaud) et les chiffres communaux demeurent possibles. Les chiffres officiels publiés par le canton font foi.

Etat de la population résidente permanente au 31.12.2023 (Statistique Vaud) : 12'340

Structure de la population permanente (résidences principales)

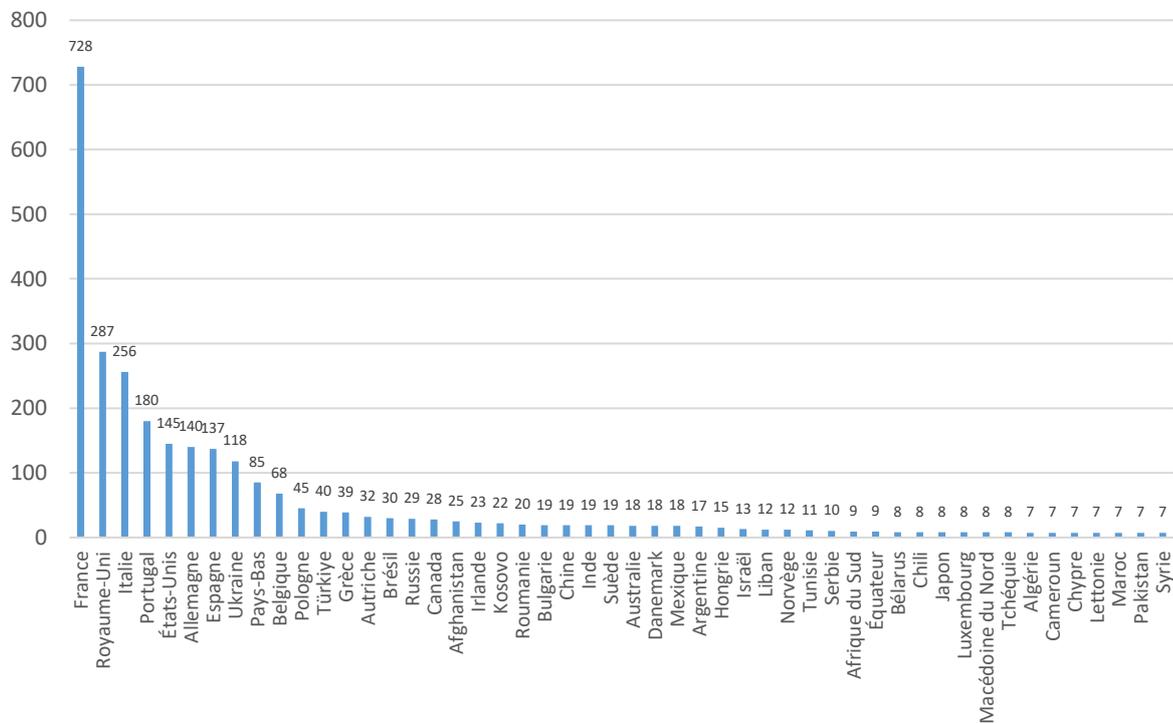
Nationalité	Genre d'annonce	Hommes	Femmes	Total	Evolution	En %
Suisses	Etablissement CH	4554	4976	9530	+ 232	77.13%
Total Suisses		4554	4976	9530	+ 232	77.13%
Etrangers	Etabli C	937	864	1801	- 86	14.58%
	Séjour B	444	479	923	+ 1	7.47%
	Personne à protéger -Permis S	24	41	65	+ 65	0.53%
	Provisoire - Permis F (> 12 mois)	21	0	21	+ 18	0.17%
	Courte durée (L >= 12 mois)	7	3	10	+ 7	0.08%
	Famille de fonctionnaire international - Permis Ci	0	3	3	+ 3	0.02%
	Diplomate/fonctionnaire avec immunité - Carte DFAE	1	1	2	+ 1	0.02%
Total Etrangers		1434	1391	2825	+ 49	22.87%
Résultat total		5988	6367	12355	+ 281	100.00%



Ces effectifs n'incluent pas la population de l'asile résidant en Suisse depuis moins d'une année, catégorie qui n'est pas comprise dans la population résidante permanente.

		Evolution
Nombre de ménages	5013	+ 81

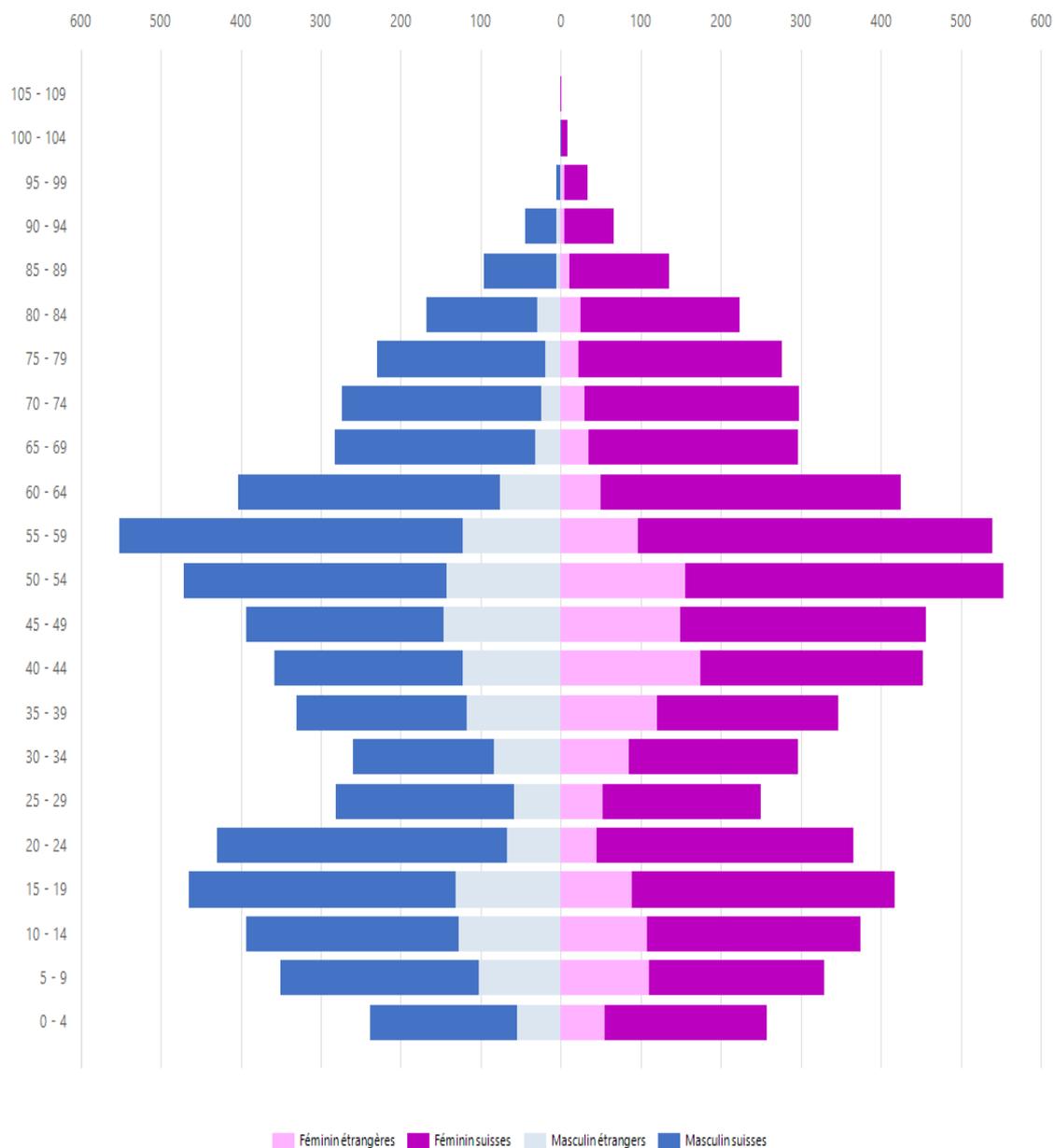
Population étrangère par nationalité



En dessous de 7 habitants, les données n'ont pas été prises en compte dans le graphique.

Nombre de nationalités	93
------------------------	----

Pyramide des âges



Structure de la population non permanente (résidents secondaires et autres cas)

Nationalité	Genre d'annonce	Hommes	Femmes	Total	Evolution	En %
Suisse	Séjour hebdomadaire	75	90	165	- 10	26.48%
	Suisse non résident	6	5	11	+ 4	1.77%
Total Suisse		81	95	176	- 6	28.25%
Etrangers	Séjour hebdomadaire	23	8	31	+2	10.59%
	Courte durée L (> 4 mois > 12 mois)	30	36	66	-1	5.46%
	Personnes à protéger - Permis S (< 12 mois)	16	18	34	-41	4.98%
	Non attribué	11	16	27	-12	4.33%
	Requérant d'asile - Permis N	16	5	21	+21	3.37%
	Admission provisoire - Permis F (< 12 mois)	4	5	9	+9	1.44%
	Séjour de visite	2	2	4	+2	0.64%
	Frontalier G résident	3	1	4	-2	0.64%
	Courte durée L (<= 4 mois)	0	0	0	-1	0.00%
	Frontalier G non résident	165	86	251	+6	40.29%
Total Etrangers		270	177	447	+ 41	71.75%
Résultat total		351	272	623	+ 35	100.00%

Séjour hebdomadaire = résident secondaire, domicile principal dans une autre commune suisse.

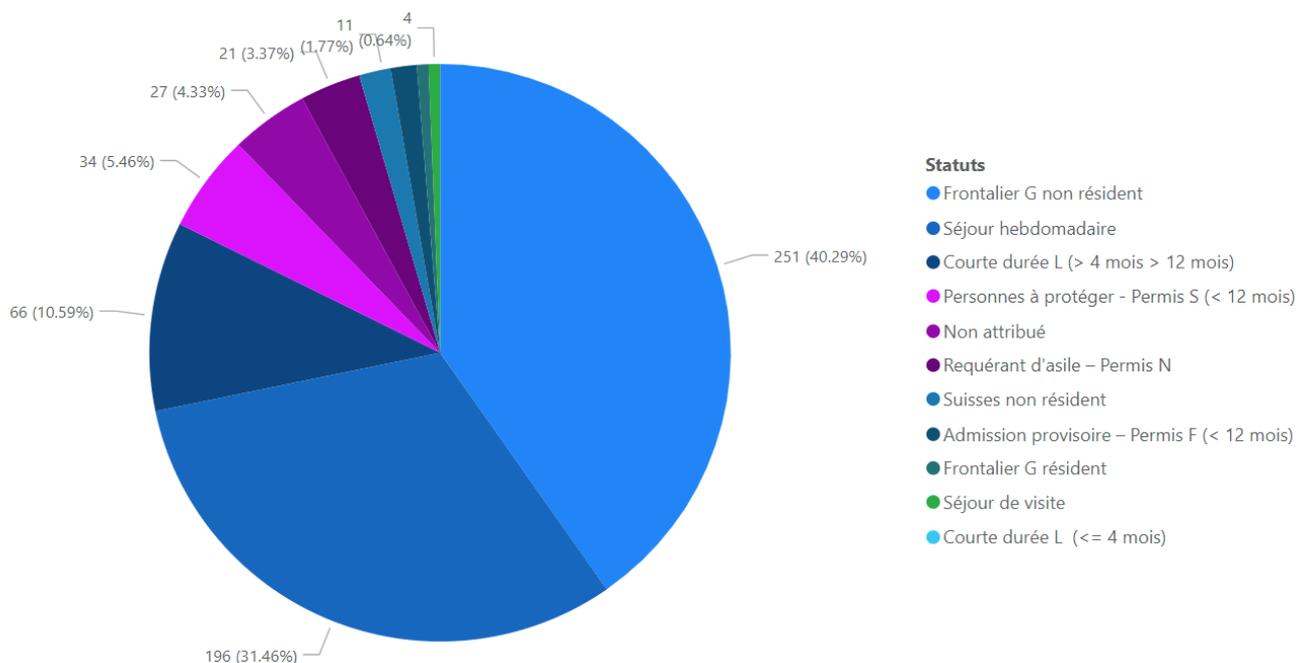
Séjour de visite, suisse non résident = résident secondaire ayant une résidence principale à l'étranger.

Courte durée L <= 4 mois et > 4 mois > 12 mois, permis de séjour de courte durée.

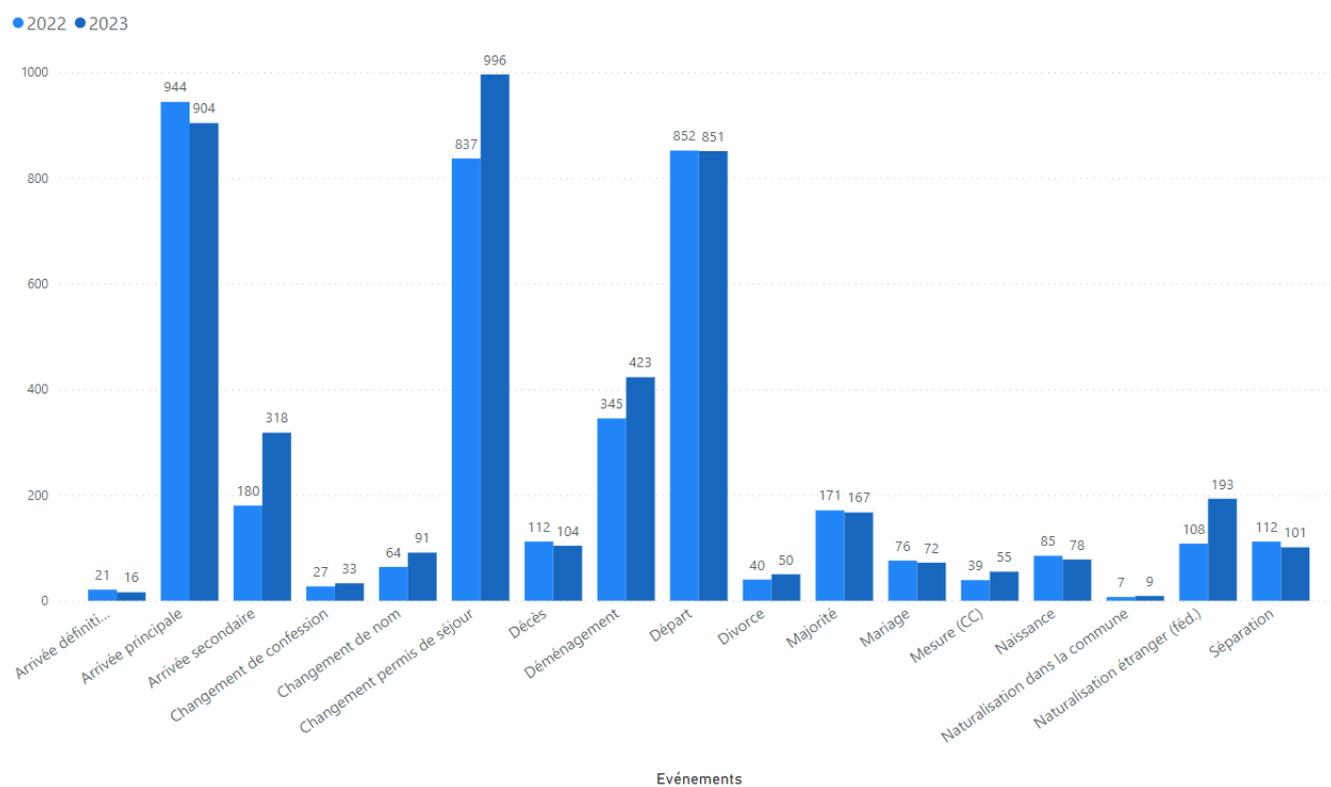
Frontalier G résident = frontalier ayant une résidence secondaire sur la Commune.

Frontalier G non résident = frontalier ayant un permis de travail en Suisse (depuis 2022 géré par le canton).

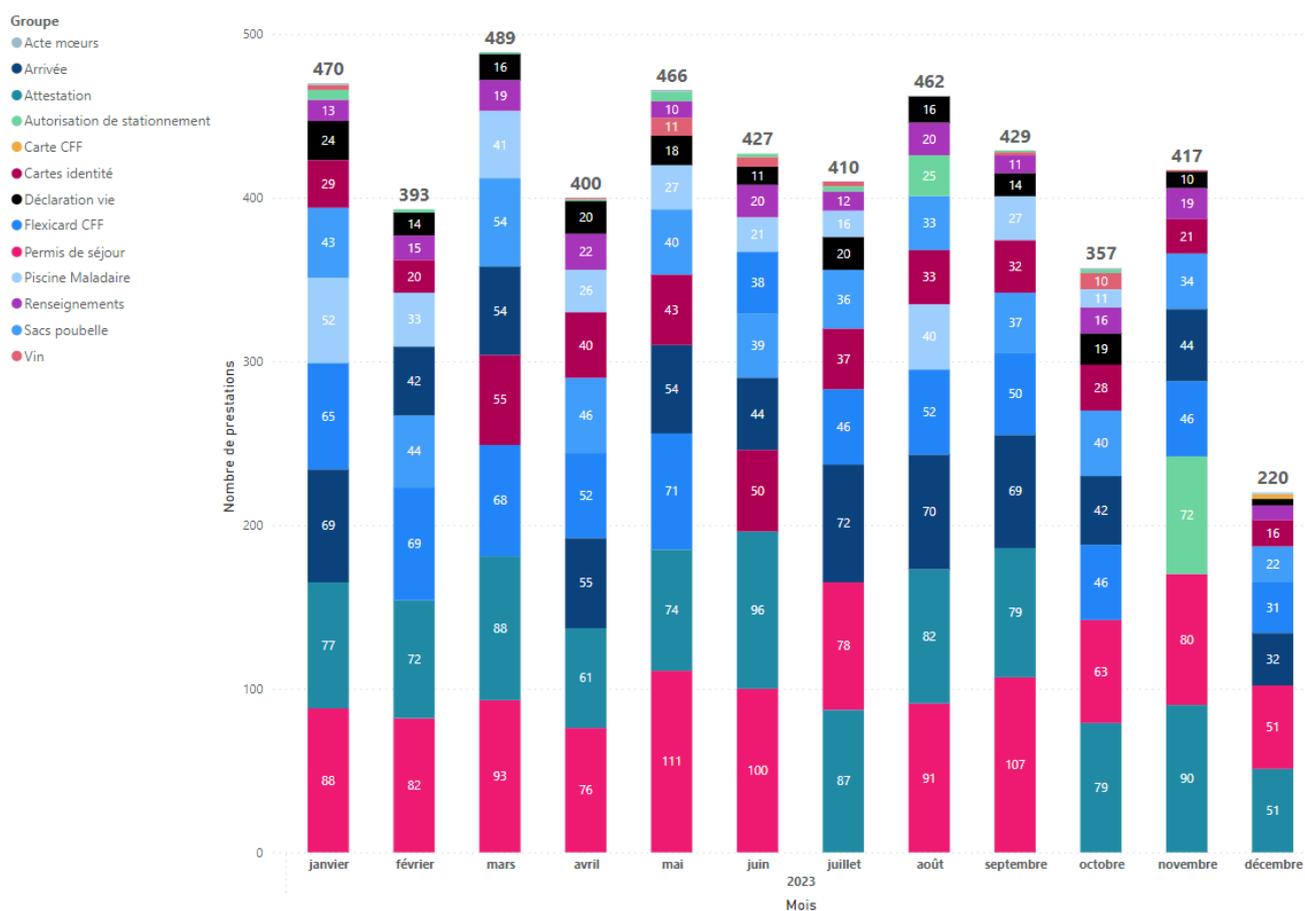
Non attribué = en attente de délivrance du permis de séjour.



Principales mutations enregistrées par l'Office de la population par année (tous statuts confondus)



Nombre de prestations et ventes diverses par année



7. SECURITE SOCIALE

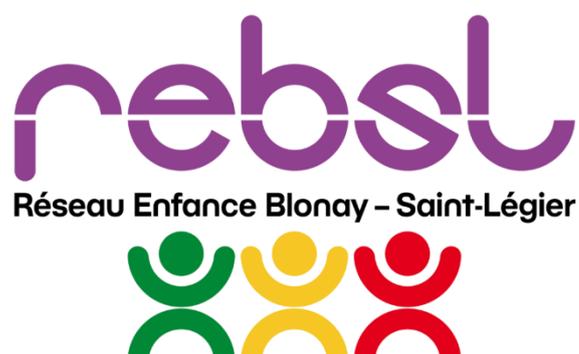
7.1 Agence d'assurances sociales de Blonay – Saint-Légier

L'Agence d'assurances sociales de Blonay – Saint-Légier est placée sous la responsabilité administrative de l'Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS). Les informations sont disponibles sur le site internet www.arasriviera.ch.



7.2 Réseau Enfance Blonay – Saint-Légier

Le rapport de gestion 2023 du Conseil de fondation de la Fondation pour l'accueil des enfants de Blonay - Saint-Légier est consultable, dans son intégralité sur le site internet www.blonay-saint-legier.ch



8. SERVICE DES EAUX

Introduction

Les bases pour l'établissement du présent rapport sont :

- Le suivi annuel des réseaux d'eau potable de Blonay - Saint-Légier
- Le relevé hebdomadaire des mesures quantitatives et qualitatives des sources communales
- Le fichier des fuites
- Le rapport final des projets réalisés
- Les relevés annuels et mensuels des compteurs issus du système de télégestion

Autocontrôle

L'ensemble de ces contrôles a pour but de garantir la qualité de la distribution d'eau potable, denrée alimentaire précieuse, et d'assurer l'amélioration du réseau.

L'autocontrôle est réalisé par les fontainiers communaux et consiste à effectuer :

- Des visites hebdomadaires de tous les ouvrages de captages. Contrôle visuel, analyse de la sécurité et prise des valeurs ponctuelles quantitatives (débits, volumes) et qualitatives (turbidité, conductivité et température)
- Des visites hebdomadaires des ouvrages du réseau. Contrôle visuel, analyse de la sécurité, contrôle de fonctionnement
- 5 campagnes pour le secteur St-Légier-La Chiésaz de prélèvements bactériologiques et chimiques.
- 4 campagnes pour le secteur Blonay de prélèvements bactériologiques et chimiques.
- Cela correspond à 64 prises d'échantillons sur l'année
- La surveillance à l'aide du dispositif de télégestion
- La surveillance accrue des sources sensibles aux périodes de précipitations importantes
- La surveillance accrue des sources lors de périodes sèches

Prélèvements pour analyses bactériologiques et chimiques

Les prélèvements dans les captages et sur les réseaux, réalisés dans le cadre de la surveillance de base et de routine par les fontainiers et l'OFCO (Office de la consommation), se sont étalés sur l'année 2023.

Les analyses pour le secteur St-Légier-La Chiésaz ont eu lieu les 27 février, 5 juin, 28 août, 21 et 27 novembre et pour le secteur Blonay, les 20 février, 30 mai, 28 août et 27 novembre.

M. Vurruso de l'OFCO (Office de la consommation) a également fait un prélèvement sur le secteur St-Légier-La Chiésaz le 4 mai et trois prélèvements sur le secteur Blonay les 13 mars, 9 et 23 août. Ce sont toutes des analyses chimiques.

Ce qui correspond à 22 prélèvements, dont 13 analyses chimiques pour St-Légier-La Chiésaz et à 42 prélèvements dont 14 chimiques pour Blonay.

Tous les résultats bactériologiques sur l'eau des réseaux sont excellents et conformes aux normes en vigueur.

Les résultats des analyses chimiques sont également bons en général.

Zones de protection

Contrôle des zones de protection

Les territoires couverts par les secteurs S des captages de La Roche Eboulée, Issalet 1, Fontannaz David, La Cergne, Bois Dévin, La Praz, Les Toules, Les Tenasses, Ondallaz, Pisse-Rosset, Signal, Pré des Planches, Crépon et Chantemerle sont contrôlés tout au long de l'année lors du passage hebdomadaire.

Un contrôle plus complet est réalisé par les fontainiers, MM. Fabian Streit et Flavio Allesina, une fois par année.

Pour le secteur La Praz - Les Toules, la présence d'installations d'eaux usées non conformes dans un secteur S est connue (projet d'assainissement en cours).

Entretien

L'ensemble des activités a pour but de :

- Maintenir une distribution de qualité
- Assurer une défense incendie performante en tous points des réseaux
- Développer le réseau de distribution et de défense incendie.

Captages

- Nettoyage et désinfection annuel de chaque ouvrage
- Pisse-Rosset : mise aux normes de la station avec le changement de l'appareil de désinfection UV et pose d'une mesure de turbidimètre en permanence avec décharge automatique. Changement de la gestion informatique de la station
- Chantemerle : pose d'une mesure de turbidité en permanence avec 4 débitmètres sur les sources

Ouvrages

- Nettoyage et désinfection annuel des réservoirs du Pré-de-la-Chèvre, du Mt-Blanc, de la Baillaz, de l'Arbériat, des Pléiades, de Lally, du Signal, du Pré des Planches, du Crépon, de la Chaniaz, de Tercier et de la chambre coupe pression La Désirée
- Mt-Blanc : mise en place d'un siphon inversé dans la cuve n°1 du réservoir pour garantir une meilleure circulation de l'eau
- Baillaz : changement des pompes de l'apport de Lausanne au réservoir pour avoir plus de débit
- Mt-Blanc, Crépon et Signal : mise en service de 3 prises de secours d'apport électricité externe aux réservoirs pour garantir l'approvisionnement en eau potable en cas de crise
- Crépon : contrôle et entretien du surpresseur au réservoir
- Pré des Planches : pose d'une mesure de turbidité en permanence et changement de la gestion de l'informatique de la station au réservoir

Réseaux

Les actions suivantes ont été menées :

- 3 interventions sur des fuites de conduites d'adductions
- 12 interventions sur des fuites de conduites principales
- 21 interventions sur des fuites de branchements privés
- Mise en service de la jonction des réseaux de Tercier et Arbériat au chemin de la Forestallaz.
- Changement de la vanne hydraulique à Tassoneyres pour avoir plus de débit (apport de Lausanne)
- 100 Ortomat sont posés sur une partie du réseau pour les recherches de fuites systématiques par enregistrement entre 2 et 4 heures du matin
- Remplacement de 5 bornes hydrantes (BH) et pose de trois nouvelles. Contrôle de 50 % du parc par la société Hinni AG sur un total de 432 bornes hydrantes
- Changement de conduites (1500 m)
 - Chemin de St-Croix / Portaz 255 mètres
 - Chemin de Champ-Jaccoud 105 mètres
 - Chemin du Bouricloz 480 mètres
 - Route de Vevey 70 mètres
 - Route de St-Légier à St-Légier-La Chiésaz 180 mètres
 - Chemin du Lury 50 mètres
 - Chemin du Chevalley 360 mètres
- Pose de nouvelles conduites (960 m)
 - Chemin du Chevalet FT 300 960 mètres
- Changement de 254 compteurs permettant le relevé à distance
Pour rappel, au 31 décembre, la Commune totalise quelques 3'498 compteurs
- 40 nouveaux raccordements aux réseaux communaux

Télégestion

- L'entreprise A. Pilet S.A. poursuit l'entretien des autres installations de gestion, selon le contrat.
- L'entreprise Waterconsult poursuit la maintenance du traitement UV, selon le contrat.

Exploitation

- Gestion de la qualité d'eau
- Coupures du réseau (arrêts d'eau)
- Manipulations de vannes
- Mesures de débit aux BH
- Pose, changement et relevé des compteurs
- Interventions d'urgence
- Nettoyage et entretien des captages et réservoirs
- Aucune restriction d'eau cette année

Travaux d'exploitation réseaux (4'242 heures)

Heures de fontainiers	1'785 heures
Heures du réseau	1'541 heures
Heures des réservoirs	412 heures
Heures pour les compteurs	504 heures

Travaux d'entretien sur bâtiments communaux 115 heures

Travaux pour des tiers (privés) 733 heures

Administratif

Fontainier	~ 355 heures
Secrétariat	~ 1'000 heures

- Suivi administratif du secteur
- Fusion des deux règlements sur la distribution d'eau potable
- Gestion des compteurs
 - travail très conséquent de collecte et fusion des données sur le nouveau système de facturation

Résultats

Pluviométries

2023 est la deuxième année la plus sèche après 2022 depuis le début des enregistrements, selon météo suisse.

- Il y a de plus en plus de mois déficitaires avec de grandes différences (février)
- Episodes de sécheresse accentués par des températures élevées = fortes évapotranspiration
- Avec la hausse du nombre et de l'intensité des épisodes de fortes précipitations, cela trouble le système et ces évènements ne profitent pas à la recharge de nos aquifères, malgré plusieurs mois très pluvieux
- Avec la diminution des chutes de neige et de l'enneigement moyen, cela ne suffit plus à recharger nos aquifères

Station Météorologique de Vevey 2023, 405 m

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux
Précipitation en mm	89.2	4	105.7	101.7	46	37.2	92.1	105.8	104.6	139.3	282.7	177.4	1285.7
Moyenne sur 30 ans en mm 1961-1990	84	78	91	93	112	135	109	138	103	101	104	87	1235
Différence en %	6	-95	16	9	-59	-72	-16	-23	2	38	172	104	4

Station Météorologique de Fruence 2023, 809 m

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux
Précipitation en mm	147.3	5.7	143.9	159.5	79.3	115.8	109.8	119.5	108.2	184.3	353.1	246.1	1772.5
Moyenne sur 30 ans en mm 1961-1990	123	113	128	124	140	169	136	160	124	126	135	132	1610
Différence en %	20	-95	12	29	-43	-31	-19	-25	-13	46	162	86	10

Quantitatifs

Les sources communales de St-Légier-La Chiésaz ont produit 720'845 m³ dont 434'730 m³ disponibles pour la consommation. La différence s'explique de la manière suivante :

- Lors de fortes pluies, la turbidité des eaux de Fontanaz-David, du Bois Devin et de La Praz augmente et rend l'eau inconsommable, elle est donc mise en décharge.
- Les fuites sur les conduites d'adduction des axes Fribourg et Mossettes (estimées entre 150 et 250 litres/minute)
- Dans les périodes d'excédent, les fontainiers gèrent la quantité d'arrivée d'eau au réservoir du Mt-Blanc en mettant directement en décharge au captage.
- La consommation de pointe journalière a eue lieu le 22 août avec 2221 m³/jour et le minimum le 23 novembre avec 788 m³/jour.

Les sources communales de Blonay ont produit 513'154 m³ dont 474'106 m³ disponibles pour la consommation. La différence s'explique de la manière suivante :

- Lors de fortes pluies, la turbidité des eaux d'Ondallaz, du Pré des Planches, du Pisse -Rosset et occasionnellement du Signal, augmente et rend l'eau inconsommable, elle est donc mise en décharge.
- La consommation de pointe journalière a eue lieu le 23 août avec 3051 m³/jour et le minimum le 9 février avec 1137 m³/jour.

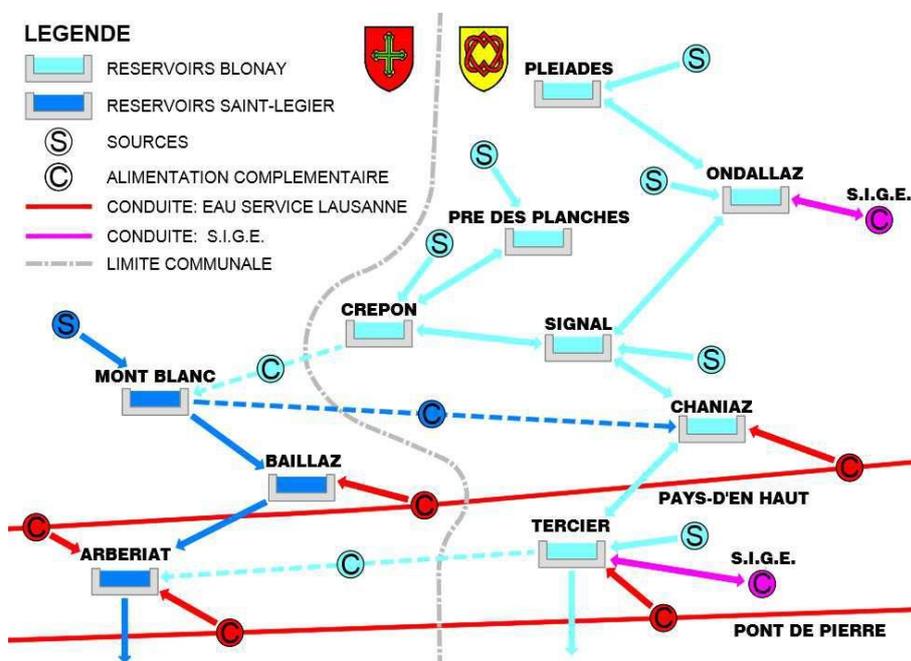
Achats

Les achats d'eau à Lausanne se montent à 238'576 m³. D'une part, ces achats comblent le manque d'eau en période de sécheresse et d'autre part, quelques soutirages pour l'entretien sont effectués à mesure de l'année afin d'éviter que l'eau ne stagne.

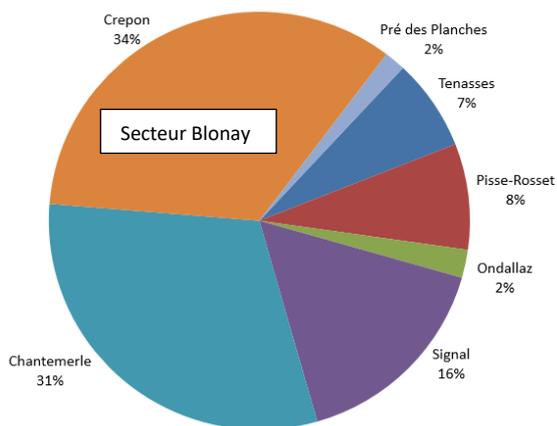
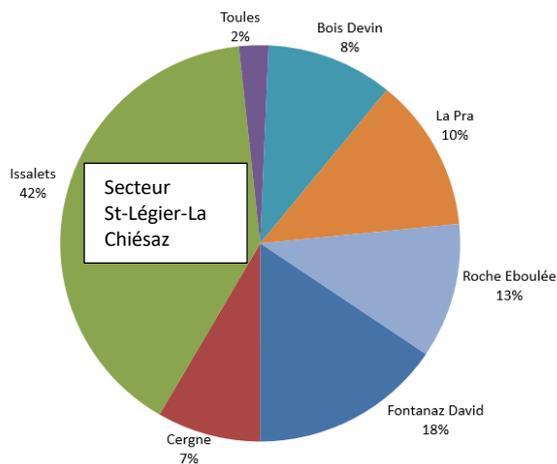
De l'eau a également été achetée au SIGE à hauteur de 51'541 m³.

Soit une autonomie communale de 75.8 % en 2023.

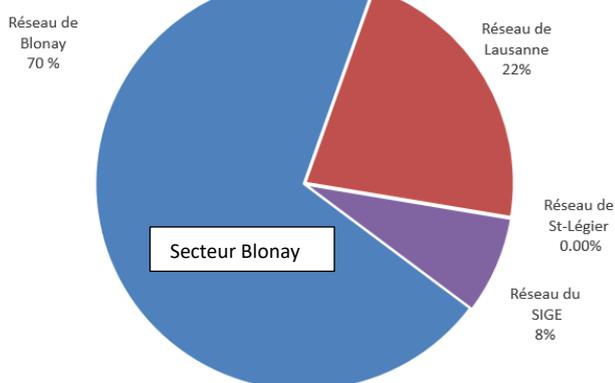
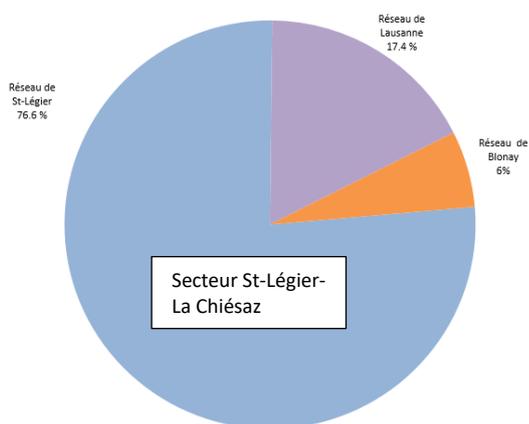
Il est intéressant de souligner que la Commune reste indépendante quant à la distribution de l'eau.



Provenance des sources communales



Provenance de l'eau distribuée



Pour conclure, qualitativement, la population de Blonay - Saint-Légier bénéficie d'une eau de boisson de très bonne qualité, de sources et sans traitement chimique.

Les efforts consentis pour le renouvellement des réseaux sont constants et permettent de les maintenir en bon état.

La surveillance de base et usuelle du réseau d'eau de boisson se poursuit.

Avec notre hydrogéologue, les possibilités d'amélioration de nos captages et la recherche de nouvelles ressources se poursuivent.

9. ANALYSES FINANCIERES

9.1 Introduction

Cet exercice, qui est le deuxième exercice comptable de la commune, peut être résumé comme suit :

- Un résultat bien meilleur que budgété (+2.2 mios au lieu de - 0.75 mio)
- Des charges maîtrisées inférieures au budget (-1.55 mio)
- Des recettes supérieures au budget (+1.45 mio)
- Une marge d'autofinancement positive (7.925 mios au lieu des 5.76 mios prévus au budget), marge qui couvre à hauteur de 87.80 % les dépenses nettes d'investissements de l'année (9.02 mios, patrimoine financier compris)
- Un endettement net qui a augmenté (+1.41 mio, 68.87 mio en janvier – 70.28 mios en décembre)
- Un capital reporté de 0.25 mio porté à 2.50 mios
- Prélèvement aux fonds de réserve des comptes non affectés 1.01 mio
- Attribution aux fonds de réserve des comptes non affectés 0.14 mio

Nombreux écarts

Les écarts significatifs entre montants budgétés et chiffres effectifs sont détaillés dans le fascicule des comptes, à partir de la page 53.

Le pourcentage mentionné par nature, entre parenthèses, représente l'écart entre les montants effectifs et les chiffres budgétés.

9.2 Commentaires sur l'exercice 2023 (par nature)

Les charges de fonctionnement sont inférieures de CHF 1'553 K par rapport aux prévisions budgétaires. Cette diminution se présente comme suit : (K = milliers)

• Salaires et charges sociales	CHF	-249 K
• Biens, services et marchandises	CHF	+473 K
• Intérêts passifs	CHF	+58 K
• Amortissements	CHF	+120 K
• Participations et subventions à des collectivités	CHF	-1'990 K
• Aides et subventions	CHF	-152 K
• Attributions aux fonds de réserve	CHF	+251 K
• Imputations internes	CHF	-66 K

Les recettes sont supérieures de CHF 1'454 K par rapport au budget, soit :

• Impôts	CHF	-1'357 K
• Patentes, concessions	CHF	+19 K
• Revenus du patrimoine	CHF	+101 K
• Taxes, émoluments, produits des ventes	CHF	+471 K
• Parts à des recettes cantonales	CHF	+332 K
• Participations et subventions de collectivités	CHF	+781 K
• Autres participations et subventions	CHF	-45 K
• Prélèvements s/ fonds de réserve	CHF	+1'216 K
• Imputations internes	CHF	-66 K

9.3 Analyse des recettes par nature

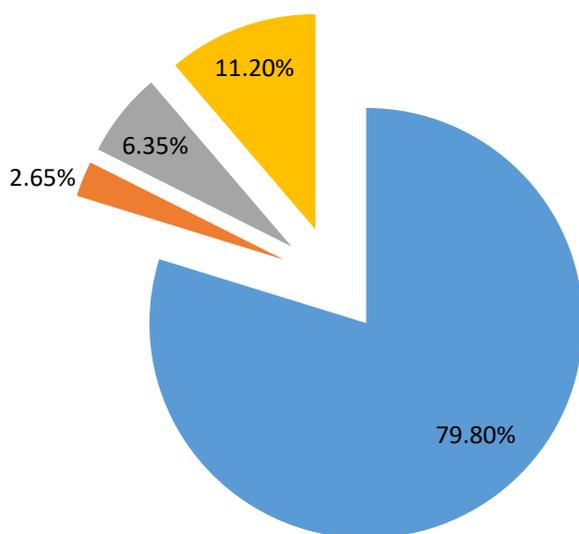
Recettes d'impôts (40) (-2.43%)

La diminution des impôts concerne les personnes physiques -CHF 3.92 mios, compensée en partie par les impôts conjoncturels (droits de mutations – successions et donations – gains immobiliers) +CHF 2.05 mios.

L'impôt sur les personnes morales étant supérieur de 0.46 mios par rapport aux prévisions budgétaires.

Recettes fiscales

Les informations ci-après donnent les détails de ces divers éléments.



■ Impôts ordinaires PP ■ Impôts ordinaires PM ■ Impôt foncier ■ Impôts aléatoires

Patentes et concessions (41) (+5.24%)

Redevance sur la consommation de gaz plus importante que budgétisée (+CHF 11'209.50) et consommation d'électricité (+CHF 8'376.65).

Revenus du patrimoine (42) (+3.75%)

Principalement dus aux intérêts versés par les contribuables (+CHF 51'739.31) et intérêts actifs et escomptes obtenus (+CHF 16'852.52). La facturation des loyers et fermages ont aussi eu un impact non négligeable (+CHF 39'462.00). Les autres écarts sont expliqués dans le fascicule des comptes.

Taxes, émoluments, produits des ventes (43) (+5.97%)

Ce poste comprend le remboursement par les assurances des différents arrêts de travail des collaborateurs (+CHF 227'317.00), non budgétisés car par nature non prévisibles. Finances de naturalisation (+CHF 13'900.00). Il comprend également la nouvelle imputation des heures de travail du service de conciergerie pour des tiers, division 35000 (+CHF 188'962.60). Pour les autres postes, le fascicule donne toutes les informations nécessaires, cas échéant.

Participation à des recettes cantonales (44) (+18.42%)

Concerne exclusivement, à nouveau, l'impôt sur les gains immobiliers (+CHF 331'169.55).

Participations et remboursements de collectivités publiques (45) (+7.98%)

Le retour de la péréquation directe concernant la couche population (+CHF 538'439.00). L'estimation du retour des dépenses thématiques du service des forêts (+CHF 75'034.- pour 2023 et CHF 29'503.- pour 2022). Retour définitif des dépenses thématiques pour les routes 2022 (+CHF 147'405.-). La part RFFA (+CHF 119'410.86).

Pour les diminutions, la participation des impôts à la gestion des déchets (-CHF 69'074.62), l'estimation du retour des dépenses thématiques pour les routes (-CHF 74'942.-).

Les autres écarts sont explicités dans le fascicule des comptes.

Autres participations (46) (-44.73%)

Subventions ECA pour le réseau d'eau (-CHF 15'000.-).

Prélèvements sur les fonds de réserve (48) (+464.56%)

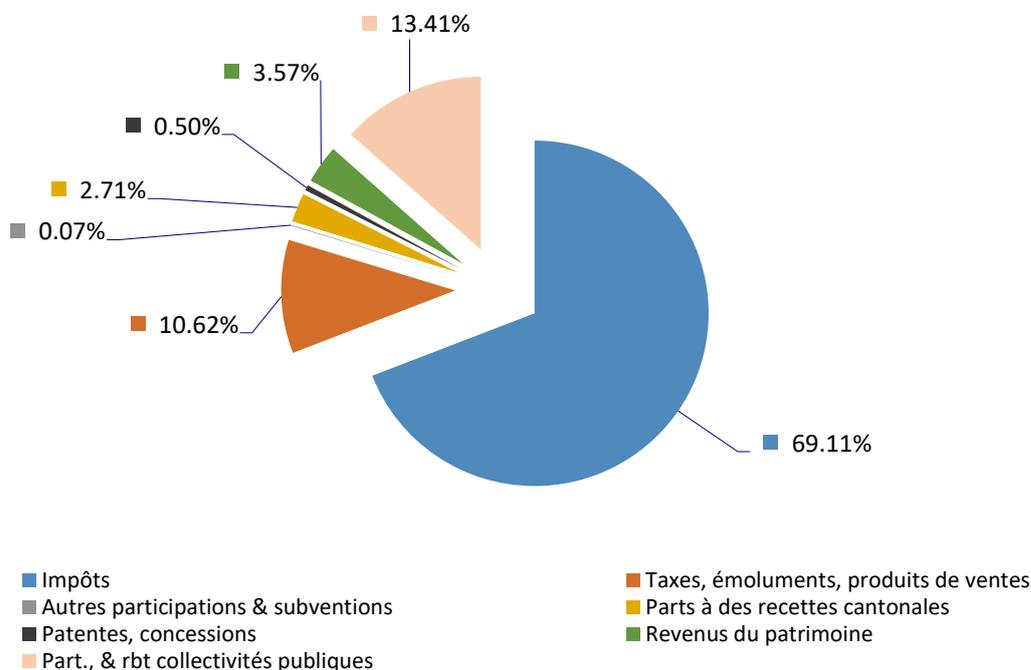
Concerne principalement les conclusions des préavis blonaysans suivants (avant la fusion) soit préavis 13/2020 (+CHF 70'581.76), préavis 06/2021 (+CHF 304'417.90), préavis 15/2021 (+CHF 344'711.10).

Et également prélèvement au fonds de réserve des forêts (+CHF 48'300.-), prélèvement au fonds de réserve SUT (+CHF 161'000.-) et au service des déchets (+CHF 118'154.85) et du service des eaux (+CHF 117'176.33).

Le détail et les raisons de ces prélèvements sont mentionnés dans le fascicule des comptes, par divisions concernées.

Le graphique ci-dessous ne comprend pas les postes « amortissements, prélèvements au fonds de réserve et imputations internes ».

Répartition des recettes financières en 2023



Imputations internes 49 (-10.87%)

Le tableau des imputations internes dans le fascicule des comptes donne toutes les informations nécessaires. Par nature, ces imputations internes sont compensées par des charges (39).

9.4 Analyse des charges par nature

Charges autorités et personnel (30) (-1.73%)

Les nombreux écarts, significatifs ou non sont explicités cas échéant dans le fascicule des comptes.

On peut toutefois ressortir les vacances municipales (+CHF 56'166.60), la création du réfectoire à l'Ancien Stand (+CHF 30'983.10), mais faisant l'objet d'une refacturation à 100 %.

Il à noter que pour les services suivants, les différences budgétaires prennent en compte les mutations de personnel prévues ou non, service des forêts (-CHF133'971.95), SUT (-CHF 94'985.15), service des finances (-CHF 15'336.70), espaces verts (-CHF 26'166.25) voirie et déchets (-CHF -26'326.11), office de la population (-CHF 40'011.95).

La caisse intercommunale de pensions (CIP) a également redistribué aux employeurs un 0.5 % de prime, représentant CHF 39'821.85 incluses dans les montants mentionnés ci-dessus.

Biens, services et marchandises (31) (+3.50%)

Division 11020 – Comm'Une Info (+CHF 13'144.25) principalement sur l'impression des journaux (6 parutions).

Division 111000 – administration (+CHF 42'814.38) principalement sur le poste frais de manifestation.

Division 19000 – informatique (+CHF 29'828.91), principalement sur le poste des licences.

Division 21000 – impôts (+CHF 65'778.39), principalement sur l'imputation des impôts étrangers (double-imposition).

Division 32000 – forêts (-CHF 195'607.16), sur postes carburant, achats de plants, entretien machines et matériel, et débardages.

Division 330xx – vignes (+CHF 90'408.35), principalement dû à la dissolution comptable des différents stocks existants au bilan (Blonay).

Division 35000 – service des bâtiments (+CHF 31'638.01), principalement dû aux honoraires.

Division 35112 – bâtiment route des Deux-Villages 74 (+CHF 94'392.30), suite à dégât d'eau, participation de notre assureur à hauteur de CHF 61'000.-.

Division 35209 – vestiaires FC (+CHF 22'333.71), sur le poste entretien du bâtiment.

Division 35211 – crèche Pain d'Épice (+CHF 22'244.10) sur le poste entretien du bâtiment.

Division 35304 – Collèges de Bahyse I-II-III (-CHF 61'131.69, non dépenses sur l'ensemble des postes).

Division 35309 – Collèges de Clos-Béguin VI (-CHF 26'321.98), non dépenses sur le poste entretien principalement.

Division 41000 – Service urbanisme et travaux (+CHF 184'935.45), poste honoraires, dont CHF 161'000.- ont fait l'objet d'un prélèvement sur un fonds de réserve dédié.

Division 43000 – voiries et routes (-CHF 88'677.07), non dépenses sur plusieurs postes.

Division 43010 – entretien lourd des routes validé par des préavis (+CHF 311'346.80), montant non budgétisé, imputable aux dépenses thématiques.

Division 43020 – éclairage public (+CHF 21'263.55), coût de l'énergie.

Division 43030 – signalisation routière (+CHF 45'363.65), gestion des horodateurs.

Division 44100 – service des parcs et jardins (-CHF 58'728.74), non dépenses sur les postes achats semences, et entretien des zones vertes, achats véhicules et machines.

Division 45000 – ordures ménagères (-CHF 34'621.18), non dépenses frais d'annonces et entretien des installations.

Division 45010 – centres de tri (-CHF 77'119.40), voir le chapitre dédié dans le fascicule des comptes, non dépenses et coûts supplémentaires de transport et d'évacuation.

Division 46000 – service d'évacuation des eaux (-CHF 52'407.94), non dépenses entretien du réseau, pas d'extension de réseau en 2023.

Division 47000 – dépotoirs et cours d'eaux (+CHF 128'018.15), ces coûts sont largement subventionnés, rentrées effectives sur l'exercice 2024.

Division 61000 – office du stationnement (+CHF 21'629.64), coût du personnel de l'ASR.

Division 62000 – office de la population (+CHF 19'447.04), coût permis de séjour, refacturé.

Division 81000 – service des eaux (+CHF 151'797.76), principalement achats d'eau et honoraires.

Intérêts passifs 32 (+6.35%)

Renouvellement des emprunts arrivés à échéance à des taux supérieurs aux précédents.

Le tableau des emprunts donne tous les détails nécessaires (fascicule des comptes).

Gain sur les intérêts rémunérateurs (-CHF 24'909.74), décompte établi par le fisc.

Amortissements 33 (1.86%)

Les tableaux de l'état des investissements à amortir donnent toutes les informations détaillées (fascicule des comptes).

Remboursements, participations et subventions à des collectivités 35 (-4.79%)

Division 15000 – affaires culturelles (-CHF 30'625.-), principalement notre participation au fonds culturel Riviera.

Division 18000 – transports publics (-CHF 134'402.35), diminution de notre participation à la facture cantonale, bassin 6.

Division 22000 – service financier, fonds de péréquation horizontal (alimentation +306'093.- pour 2023 et -66'485.- solde 2022), participation au service des déchets via l'impôt (-61'688.37).

Division 45000 – ordures ménagères (-CHF 66'629.15), diminution des frais d'élimination.

Division 52000 – enseignement secondaire (+CHF 20'414.15), augmentation de notre participation aux autres communes pour les élèves ayant une dérogation.

Division 61000 – police intercommunale et cantonal (+CHF 72'141.15), augmentation de notre participation à l'ASR, diminution de notre participation à la police cantonale (réforme organisation policière).

Division 65000 – participation au SDIS Riviera (-CHF 47'216.41).

Division 66000 – participation ORPC Riviera (-CHF 32'945.20).

Division 71000 – service social (-CHF 216'664.63), principalement notre participation au réseau REBSL.

Division 72000 – cohésion sociale (-CHF 1'700'618.-), selon impôts péréquatifs.

Aides et subventions 36 (-6.45%)

Principalement des non dépenses pour des courses d'écoles et de ski, division 51000 (-CHF 115'661.04).

Attributions aux fonds de réserve 38 (+83.27%)

Le détail et les raisons de ces prélèvements sont mentionnés dans le fascicule des comptes, par divisions concernées.

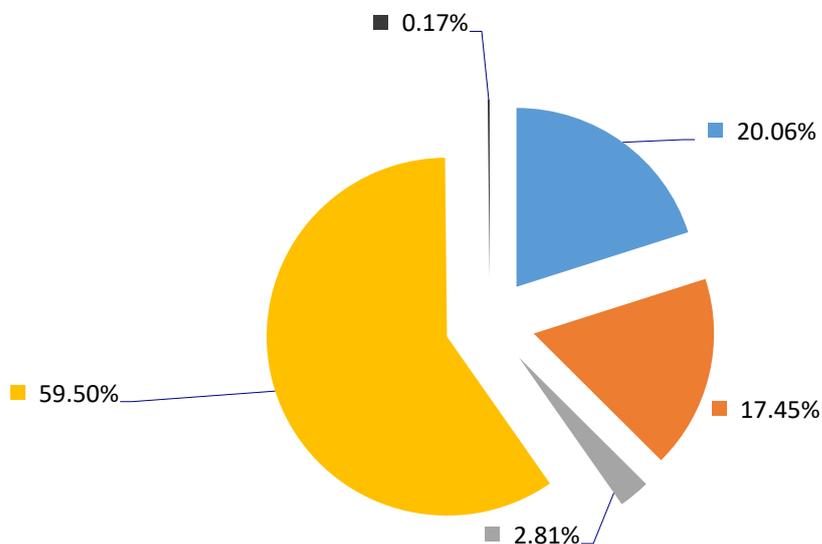
Il s'agit principalement de la division 45000, ordures ménagères (+CHF 57'364.74) et du service d'évacuation des eaux, division 46000 (+CHF 168'928.20).

Imputations internes 39 (-10.87%)

Le tableau des imputations internes dans le fascicule des comptes donne toutes les informations nécessaires. Par nature, ces imputations internes sont compensées par des recettes (49).

Le graphique ci-dessous ne comprend pas les postes « amortissements, attribution au fonds de réserve et imputations internes ».

Répartition des charges financières en 2023



- Autorités & personnel
- Biens, services et marchandises
- Aides & subventions
- Rbt, part. & subventions collectivités
- Intérêts passifs

Autofinancement

La marge d'autofinancement (MA) est la suivante :

Compte général :

⇒	Excédent de revenus	CHF	2'251'397.04		
⇒	Amortissements du patrimoine financier	CHF	808'811.39		
⇒	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	4'365'812.57		
⇒	Attributions selon tableau fonds de réserve	CHF	146'212.01		
⇒	Prélèvements selon tableau fonds réserve	./.	<u>CHF 1'016'139.36</u>	CHF	6'556'093.65

Comptes affectés :

Déchets	Amortissements	CHF	49'250.58		
	Mouvements fonds de réserve	./.	<u>CHF 190'645.11</u>	./.	CHF 141'394.53
EU-EC	Amortissements	CHF	648'440.85		
	Mouvements fonds de réserve	CHF	<u>242'503.20</u>	CHF	890'944.05
Eau	Amortissements	CHF	725'206.34		
	Mouvements fonds de réserve	./.	<u>CHF 105'748.29</u>	<u>CHF</u>	<u>619'458.05</u>
				<u>CHF</u>	<u>1'369'007.57</u>

La marge d'autofinancement totale positive est donc de CHF 7'925'101.22

Les emprunts à long terme ont diminué de CHF 2'995'000.-. Le taux moyen des emprunts de la commune est de 1.075 %.

Les emprunts à court terme se montent à CHF 7'000'000.- (- CHF 3'000'000.-).

Définition

La marge d'autofinancement (MA ou cash-flow) correspond à la différence entre les entrées et les sorties de fonds (trésorerie). La marge d'autofinancement correspond à ce que la commune a dégagé pendant l'exercice pour rembourser ses dettes et / ou pour investir.

Investissements

Les tableaux détaillés des investissements, figurant dans le fascicule des comptes, donnent tous les détails des investissements, notamment ceux engagés dans l'exercice sous revue, ainsi que les amortissements obligatoires du patrimoine financier et du patrimoine administratif.

La dette financière brute au 31 décembre 2023 est de CHF 85'800'000.- (2022 : CHF 91'795'000.-).

9.5 Analyse financière de l'année 2023

Commune de Blonay - Saint-Légier

Exercice 2023

VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	33 329 714.45	27 023 017.51	-6 306 696.94
Immobilisations		84 382 632.27	86 687 278.79	2 304 646.52
Avances aux financements sp.		0.00	0.00	0.00
Découvert		0.00	0.00	0.00
Total		117 712 346.72	113 710 296.30	-4 002 050.42
PASSIF				
Endettement total	ET	102 206 313.48	97 311 442.47	-4 894 871.01
Fonds et réserves		15 254 344.61	13 895 768.16	-1 358 576.45
Capital		251 688.63	2 503 085.67	2 251 397.04
Total		117 712 346.72	113 710 296.30	-4 002 050.42
Endettement net	EN	68 876 599.03	70 288 424.96	1 411 825.93

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	78 601 534.06	80 852 931.10	2 251 397.04
A DEDUIRE			
Amortissements	6 597 521.73		-6 597 521.73
Mouvements réserves	554 507.99	1 478 325.54	923 817.55
Imputations internes	542 844.50	542 844.50	0.00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	70 906 659.84	78 831 761.06	7 925 101.22 MA
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	10 576 484.09	1 550 128.63	9 026 355.46 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	11.28%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	10.05%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	87.80%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	1.25%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	114.59%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-2.32%	< 1.00%

INP Intérêts passifs 983 763.31 INP

9.6 Flux de trésorerie

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Marge d'autofinancement		
+ Résultat de l'exercice	2 251 397	5 192 694
+ Amortissements (classe 330)	808 811	900 027
+ Amortissements (classes 331 et 332)	5 788 710	5 259 471
+ Attributions aux réserves et fonds (classe 38)	554 508	904 052
./. Prélèvements aux réserves et fonds (classe 48)	-1 478 326	-1 515 774
Marge d'autofinancement publiée	<u>7 925 101</u>	<u>10 740 470</u>
- variation provision pour risques s/débiteurs ACI	-179 240	-849 153
- gains comptables	-	-
Marge d'autofinancement	<u>7 745 861</u>	<u>9 891 317</u>
Flux relatifs au fonds de roulement		
+ Sources de fonds :		
- diminution du réalisable à court terme (9111, 9112, 9115, 9119, 9139)	1 385 406	1 869 252
- augmentation des engagements courants (9200, 9206, 9209, 9210, 9259)	1 493	1 169 994
./. Emplois de fonds :		
- diminution des engagements courants (9200, 9206, 9209, 9210, 9259)	-1 278 566	-121 583
- augmentation du réalisable à court terme (9111, 9112, 9115, 9119, 9139)	-1 365 141	-1 777 955
Total flux de trésorerie relative au fonctionnement	<u>6 489 053</u>	<u>11 031 026</u>
Flux relatifs aux investissements		
+ Désinvestissements (vente d'actifs)	-	
- Titres	-	1 200
./. Investissements		
- Patrimoine financier	-675 334	-517 582
- Participation reçue	-	-
- Patrimoine administratif	-5 509 653	-3 269 987
- Participations reçues	108 519	762 755
- Installation service des déchets	-40 697	-
- Subsidés reçus	-	-
- Installation service des égouts	-2 094 400	-1 557 807
- Subsidés reçus	946 519	1 158 736
- Installation service des eaux	-2 256 401	-1 189 652
- Subsidés reçus	45 091	47 637
Total flux de trésorerie relatifs aux investissements	<u>-9 476 355</u>	<u>-4 564 700</u>
Flux relatifs au financement		
./. Amortissements emprunts à court, moyen et longs termes	-13 995 000	-6 245 000
- Nouveaux emprunts à court, moyen et long termes	8 000 000	5 000 000
Total flux de trésorerie relatifs au financement	<u>-5 995 000</u>	<u>-1 245 000</u>
Variation nette de fonds de l'exercice (liquidités)	<u><u>-8 982 302</u></u>	<u><u>5 221 326</u></u>
Liquidités		
Liquidités au 1er janvier :		
- Caisse	36 882	13 222
- La Poste	1 853 684	194 547
- Banques	5 081 440	1 542 911
	<u>6 972 006</u>	<u>1 750 680</u>
Liquidités au 31 décembre :		
- Caisse	32 681	36 882
- La Poste	531 709	1 853 684
- Banques	-2 574 687	5 081 440
	<u>-2 010 296</u>	<u>6 972 006</u>
Variation nette de fonds de l'exercice	<u><u>-8 982 302</u></u>	<u><u>5 221 326</u></u>

10. CONCLUSIONS

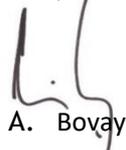
Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier
décide

- ⇒ Adopter les comptes communaux 2023 tels que présentés
- ⇒ Donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



A. Bovay



Le Secrétaire



J. Steiner

Délégation municipale

M. Alain Bovay, Syndic
Mme Sarah Lisé, Municipale

Pour information, les annexes peuvent être consultées sur le site internet communal www.blonay-saint-legier.ch